

France :

Sous OQTF, une étudiante algérienne risque l'expulsion



P.03

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

N°3490 Mercredi 05 Avril 2023 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

**Nous informons nos
fidèles lecteurs et
lectrices de l'ouverture
d'un site web.**

Veillez le consulter au :
www.seybouseimes.dz

ALGER :

4 ressortissants étrangers membres d'un réseau de trafic d'héroïne arrêtés

P.24



CORRUPTION



**L'ex-ministre
Abdelmalek Boudiaf
lourdement condamné**

P.03

ANNABA



**Les contractuels
protestent pour la 77^{ème}
fois...mais en vain**

P.06

VIGNETTE AUTOMOBILE 2023



Vignette Automobile Prorogation du délai jusqu'au 30 avril

P.24

ALGÉRIE-FRANCE:

Les perspectives de renforcement des relations bilatérales examinées

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu lundi un appel téléphonique de son homologue française, Catherine Colonna, avec qui il a examiné les perspectives de renforcement des relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, Mme Colonna a

présenté ses félicitations à M. Attaf pour sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne.

Intervenant dans le prolongement de l'entretien téléphonique entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français, M. Emmanuel Macron, le 24 mars dernier, "cette première communication entre les deux ministres a permis d'examiner

les perspectives de renforcement des relations bilatérales dans l'optique des échéances bilatérales convenues", dont notamment la visite d'Etat qu'effectuera prochainement M. Tebboune en France, a souligné le communiqué.

Dans ce cadre, M. Attaf et Mme Colonna ont procédé à "l'évaluation de l'état d'avancement du traitement des grands dossiers devant constituer

la substance de cette visite d'Etat".

A cette fin, les chefs de la diplomatie des deux pays "se sont informés de la désignation de points focaux devant veiller à la coordination des actions de coopération sectorielles dans l'esprit de la +Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre l'Algérie et la France+", a conclu le communiqué.



Boughali reçu par le président ivoirien

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a été reçu par le président de la République de Côte d'Ivoire, M. Alassane Ouattara, aux côtés des autres présidents de parlements et des chefs des délégations participant à l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale ivoirienne, indique, mardi,

un communiqué de l'APN.

Lors de cette rencontre qui a eu lieu au palais présidentiel à Abidjan, le président de l'APN a transmis au président Ouattara, les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui lui a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales



entre les deux pays et son aspiration à des perspectives prometteuses à l'avenir", précise la même source.

"Le président Ouattara a remercié les présidents des parlements et les chefs des délégations d'avoir honoré son pays par leur présence, et les a chargés de transmettre ses salutations à ses homologues, les présidents de leurs pays", ajoute la mme source.

Il a également saisi l'occasion pour présenter sa vision sur le développement du continent africain et le renforcement des moyens de coopération entre les pays africains, notamment en activant la zone de libre-échange au service du développement et de la stabilité de la région", conclut le communiqué.

Belani reçoit l'ambassadeur d'Egypte en Algérie

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a reçu lundi l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la grande "dynamique" marquant les relations bilatérales depuis la visite de fraternité et de travail effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en janvier 2022, soulignant l'importance de la mise en œuvre des résultats de cette visite, pour "le renforcement de la concertation et de la coordination politique entre les deux pays et le développement des échanges économiques et commerciaux".

Dans ce cadre, les deux parties ont

convenu de programmer des visites et des échéances bilatérales au plus haut niveau durant l'année en cours, dont la tenue d'une nouvelle session de la Grande commission mixte, coprésidée par les deux Premiers ministres, et la session du dialogue stratégique au niveau des ministres des Affaires étrangères des deux pays, selon la même source.

Il a également été convenu de "la nécessité de tenir, dans les brefs délais, la 2e réunion du Conseil d'affaires algéro-égyptien afin d'examiner et prospecter de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement, en vue de renforcer l'échange commercial entre les deux pays, qui reste en deçà des attentes et des capacités des deux pays".

Par ailleurs, la rencontre a été l'occasion d'échanger les vues sur les questions régionales et

internationales d'intérêt commun.

Abordant la question du suivi de la mise en œuvre des décisions du Sommet arabe d'Alger, les deux parties ont souligné "l'importance de la mise en œuvre des conclusions de cet important sommet, notamment celles liées à la mise en place et à l'activation de la commission ministérielle arabe, présidée par l'Algérie, pour soutenir les efforts de l'Etat de Palestine pour devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies".

Les deux parties ont également évoqué les idées soumises par le Président Tebboune aux dirigeants arabes pour la réforme et le développement du système de l'action arabe commune face aux "grand défis existentiels qui se posent à la nation arabe, dans le contexte des graves bouleversements sur la scène internationale et dans la structure



de la sécurité internationale, en particulier".

Les entretiens ont aussi porté sur le dossier libyen, les deux parties ayant convenu de la nécessité d'approfondir la coordination à ce sujet "compte tenu de ses répercussions directes sur la sécurité nationale de l'Algérie et de l'Egypte, et en faveur d'une solution libyenne qui protège la Libye et toute la région des risques de partition et de

division", a ajouté le communiqué.

S'agissant de la question du Sahara occidental, l'ambassadeur égyptien a tenu à préciser la position de son pays, qui soutient pleinement les efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général, Staffan de Mistura, pour la relance du processus politique, lesquels efforts "évitent que la question ne devienne un conflit oublié et garantissent une solution juste et acceptable pour les deux parties au conflit" (Maroc et Front Polisario).

De son côté, M. Belani a affirmé à son interlocuteur que "la vision finale de règlement de ce conflit, qui a trop duré, ne saurait être envisagée que dans le cadre du respect plein et entier de la légalité internationale et du droit international et de telle sorte que le droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination soit garanti".

ALGÉRIE-JORDANIE:

Renforcer la coopération bilatérale

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a reçu lundi à Alger, l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie à Alger, M. Chaker Attallah El Amouch avec qui il a examiné l'état des relations bilatérales et la volonté commune de renforcer la coopération conjointe, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue

les relations bilatérales et d'affirmer la volonté commune des dirigeants des deux pays frères de renforcer la dynamique positive ayant marqué récemment la coopération conjointe, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont salué "le bond remarquable" enregistré dans les relations algéro-jordanien à l'issue de la visite d'Etat effectuée par le souverain jordanien, Abdallah II Ben Al-Hussein les 3 et 4 décembre 2022 en Algérie et les décisions importantes qui s'en sont suivies englobant la signature de

plusieurs conventions ayant permis d'asseoir les fondements d'une coopération future dans plusieurs domaines prometteurs, comme les industries pharmaceutiques, le tourisme, l'énergie et le phosphate, outre la formation et l'entraînement dans le domaine militaire.

Les deux responsables ont souligné, dans ce sens, "l'importance de bien préparer la 9e session de la commission mixte prévue à Amman en juin prochain pour préserver cette dynamique positive et la renforcer davantage à l'avenir", ajoute le

communiqué du ministère.

Les deux parties ont par ailleurs échangé les vues et analyses sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, à leur tête la question palestinienne marquée par les violations systématiques commises par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien sans défense.

Les deux parties ont également exprimé leur "satisfaction quant à l'évolution positive des relations de la Syrie avec de nombreux pays arabes frères", selon la même source.

A cet égard, M. Belani a rappelé les efforts inlassables consentis par l'Algérie sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour permettre à la Syrie, pays frère de réintégrer le rang arabe. Il a réitéré à ce propos "la demande de l'Algérie pour permettre à la République arabe syrienne de retrouver sa place à la Ligue arabe et de jouer son rôle pionnier et authentique au sein du système d'action arabe commune", selon le même communiqué.

<p>SEYBOUSE Quotidien indépendant d'informations générales times</p> <p>Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE Siège social : Commune El Bouni ZHUN Promotion Immobilière Yahia Abdelaziz, rez-de-chaussée Annexe : 46 Emir Abdelkader - Annaba</p>	<p>Directeur general : Bicha salim</p> <p>Directeur de la publication : Noureddine Boukraa</p> <p>Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine</p> <p>Tél/Fax : 038 45 58 35 Tél/Fax : 038 45 58 36 Tél/Fax : 038 45 58 37 Email: redactionseybouse@gmail.com</p>	<p>P.A.O SEYBOUSE Times</p> <p>Site web: www.seybouseimes.dz Email: redaction@seybouseimes.dz contact@seybouseimes.dz</p> <p>Facebook : SEYBOUSE TIMES Impression : SIE Constantine Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine</p>	<p>Pour votre publicité, s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité, ANEP. SPA, 1 AVENUE PASTEUR ALGER</p> <p>TEL : 021/71 16 64 021/73 71 28 FAX : 021/73 95 59 021/73 99 19</p>	<p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction</p>
--	---	--	--	---

Corruption : L'ex-ministre Abdelmalek Boudiaf lourdement condamné

Le tribunal de Sidi M'hamed à Alger a condamné, l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf à une peine de sept ans de prison ferme.

En effet, ce mardi 4 avril 2023, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf à une peine de sept ans de prison ferme, assortie d'une amende de 4 millions de dinars algériens.

L'ex-ministre Abdelmalek Boudiaf est poursuivi pour enrichissement illicite, blanchiment d'argent et recel dans le cadre d'un groupe criminel, outre l'octroi d'avantages injustifiés lors de la conclusion de



contrats et de marchés.

De plus, le fils d'Abdelmalek Boudiaf a également été condamné à 4 ans de prison ferme, tandis que sa fille a écopé de 18 mois de prison avec sursis. L'épouse de l'accusé principal a, quant à elle, été acquittée.

En outre, le pôle pénal

économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a prononcé également une peine de 18 mois de prison ferme contre l'ancien directeur général par intérim de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad.

Pour conclure, la même instance

a prononcé des peines allant de l'acquittement à 4 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés dans cette affaire.

Abdelhamid Melzi risque 5 ans de prison ferme

Abdelhamid Melzi l'ex-PDG de la résidence d'Etat du Sahel et de la Société d'investissement hôtelier (SIH) placé en détention provisoire en mai 2019, avait été limogé par le défunt Chef d'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah. Puis arrêté et placé sous mandat de dépôt et poursuivi pour « espionnage », il est poursuivi dans le cadre de pas moins de six dossiers. La justice lui reproche, entre autres, des malversations dans des marchés passés avec des entreprises chinoises dont

CSCEC.

Poursuivi, entre autres, pour trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent, Abdelhamid Melzi avait écopé de cinq ans de prison, une peine réduite en appel à 3 ans et demi en janvier 2022.

De nouveau, la Cour d'Alger a requis une peine de 5 ans d'emprisonnement contre Melzi, le 28 mars passé pour des dépenses faramineuses qui ont été consenties pour l'hôtel Sheraton à Alger.

Les chefs d'inculpation retenus contre Abdelhamid Melzi sont en lien avec les modes de passation de marché pour la construction de l'hôtel Sheraton dans la commune de Staouéli, à l'ouest d'Alger.

Marché de construction de l'hôtel Sheraton d'Alger : 5 ans de prison ferme requis contre Abdelhamid Melzi

La sixième chambre près la cour d'Alger a requis une peine de cinq ans de prison ferme contre l'ex-PDG de la résidence d'Etat du Sahel et de la Société d'investissement hôtelier (SIH), Abdelhamid Melzi, dans l'affaire dans laquelle il est poursuivi avec d'autres individus pour « corruption ».

Les chefs d'inculpation retenus contre l'un des hommes les plus influents en Algérie durant les deux dernières décennies sont en lien avec les modes de passation de marché pour la construction de l'hôtel Sheraton (Staouéli), à l'ouest d'Alger.

Lancé à la fin des années 1990, le projet de réalisation de l'hôtel

Sheraton avait été confié à la SIH. Le projet fut géré de gré à gré par une seule personne.

Dans sa plaidoirie, le représentant du ministère public a qualifié d'« astronomiques » les fonds injectés dans le projet de construction de l'hôtel Sheraton, à Staouéli.

Il a également souligné que l'expertise diligentée dans le cadre de ce dossier a révélé que des sommes importantes ont été déboursées pour l'acquisition de caméras de surveillance importées par la société chinoise CSCEC dont 80% des montants ont été transférés à l'étranger.

Or, l'expertise a fait ressortir que les factures étaient exagérément « gonflées ». Le juge d'instruction



près le tribunal de Dar El Beida l'a d'ailleurs dûment constaté lors de l'enquête judiciaire qui a démontré que le montant d'achat des caméras de surveillance

avait été multiplié par quatre. Et que les prix réels des équipements étaient inférieurs aux prix pratiqués sur le marché international.

Placé en détention provisoire en mai 2019, Abdelhamid Melzi est poursuivi en justice dans le cadre de pas moins de six dossiers. La justice lui reproche, entre autres, des malversations dans des marchés passés avec des entreprises chinoises dont CSCEC.

Poursuivi, entre autres, pour trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent, Abdelhamid Melzi avait écopé de cinq ans de prison, une peine commuée en appel à trois années et demie en janvier 2022. En 2019, Hamid Melzi avait été limogé par le défunt Chef d'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah.

France :

Sous OQTF, une étudiante algérienne risque l'expulsion

Malgré le travail annoncé dans le cadre de la nouvelle loi d'immigration, qui veut améliorer l'intégration des ressortissants étrangers, certains de ces derniers, se retrouvent du jour au lendemain face au risque de quitter le pays.

C'est le cas de Tanit, une étudiante algérienne âgée de 18 ans, qui a vu son quotidien viré au cauchemar après avoir reçu une obligation de quitter le territoire français. Et se voit dans l'obligation de se battre pour poursuivre ses études et son parcours en France.

Une étudiante algérienne sommée de quitter la France
Tanit a rejoint la France, en 2017, en compagnie de sa famille composée de sa maman,

sa sœur et son frère. Comme tous les jeunes Algériens installés en France, elle entame son cursus scolaire, d'abord au collège Barbey d'Aureville puis au lycée Camille Saint-Saëns à Rouen.

Après avoir obtenu son Bac, Tanit imagine déjà sa vie à l'international. Mais pour commencer, elle entame des études au niveau de à l'école de commerce privée Neoma. Jusque-là tous va à merveille pour la jeune Algérienne. En octobre 2022, Tanit découvre qu'elle est sous OQTF et risque l'expulsion, un choc pour la jeune étudiante. Cette dernière, n'est pas resté les bras croisés à regarder son avenir s'écouler devant ses yeux, elle a donc décidé de se battre pour rester en France.



Une pétition pour suspendre l'OQTF de Tanit

Pour tenter de changer la donne, Tanit a fait un recours pour demander la suspension de cette obligation de quitter le territoire français. Le 23 février dernier, elle se présente au niveau du

tribunal, en compagnie de sa famille et ses proches.

Cependant, cette présence n'a pas été prise en considération par le tribunal. Le 9 mars dernier, l'étudiante reçoit un avis défavorable pour motif 'insuffisance d'attaches en

France. Par ailleurs, une pétition a été lancée par ses proches, pour dénoncer la situation de la jeune Algérienne, mais aussi pour demander la suspension de cette OQTF et permettre à Tanit de poursuivre ses études sur le territoire en France.

Signature d'une convention de partenariat entre la Faculté de pharmacie et les laboratoires suisses "Roche"



Une convention de partenariat a été signée, mardi à Alger, entre la Faculté de pharmacie et les laboratoires suisses "Roche" pour encourager la formation et la recherche entre les deux parties dans ce domaine.

La convention a été signée par le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari et le doyen de la Faculté de pharmacie, professeur Réda Djidjik du côté algérien et par l'ambassadeur de la Suisse en Algérie, M. Pierre-Yves Fux et le directeur général des laboratoires "Roche" en Algérie, docteur Khalil Kadaoui du côté suisse.

A cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 1 a souligné que la signature de cette convention profitera aux deux parties, à travers

la programmation de stages en faveur des étudiants et l'ouverture d'un espace réservé aux enseignants chercheurs, souhaitant "la conclusion d'un accord de jumelage, à l'avenir, entre l'Algérie et la Suisse, le but étant d'en faire bénéficier l'ensemble des universités algériennes".

Le doyen de la Faculté de pharmacie a rappelé, dans le même cadre, les conventions signées durant les mois passés entre son établissement et les différents laboratoires pharmaceutiques présents en Algérie, soulignant que la convention signée avec les laboratoires suisses "Roche" permettra d'établir une relation solide entre les deux parties, offrant ainsi à la Faculté la possibilité de bénéficier de

stages et de formations dans les domaines réglementaire et légal. Pour sa part, l'ambassadeur suisse en Algérie a salué la signature de cette convention qui contribuera "au renforcement des relations entre les deux pays", citant "l'expérience pionnière" de la Suisse dans ce domaine, basée sur "les connaissances, la recherche pratique et le monde de l'entreprise".

De son côté, le directeur général des laboratoires suisses "Roche" en Algérie a affirmé l'importance de ce partenariat qui vise "à renforcer la coopération dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, en permettant aux étudiants en pharmacie de bénéficier de stages de formation durant leur cursus universitaire".

LOI SUR L'INFORMATION:

Créer un équilibre entre la liberté et la responsabilité

Le ministre de la Communication, Mohammed Bouslimani a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité d'établir de nouvelles règles juridiques pour le paysage médiatique de manière à créer un équilibre entre la liberté et la responsabilité conformément aux dispositions de la constitution et aux traités internationaux ratifiés par l'Algérie. Lors de la présentation de la loi organique relative à l'information devant la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme au Conseil de la nation, le ministre a affirmé que "la scène médiatique nationale ne saurait relever les défis du nouveau millénaire sans une réforme globale de ses méthodes de travail, à travers l'établissement de nouvelles règles juridiques qui assurent un équilibre entre la liberté et la responsabilité conformément aux dispositions de la constitution et aux traités internationaux ratifiés par l'Algérie".

Et d'ajouter que ce texte de loi "s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'un des 54 engagements du Président de la République relatif à l'Information, visant à consacrer la liberté, le pluralisme et l'indépendance

de la presse, mais aussi à garantir le respect des règles de professionnalisme, de déontologie et d'éthique professionnelle, à en faire le socle de la pratique démocratique et à la protéger contre toutes formes de dérive".

La révision du cadre législatif relatif à l'information vise à "organiser la scène médiatique nationale qui nécessite d'établir des règles professionnelles qui répondent aux normes internationales de la pratique journalistique, définissent les droits et obligations et consacrent les valeurs de la responsabilité", a-t-il soutenu.

Après avoir rappelé "le rôle essentiel des médias dans la formation et l'orientation de l'opinion publique, notamment dans le cadre de l'évolution rapide des Technologies de l'information et de la communication (TIC)", le ministre a affirmé que son secteur s'attelle à "pallier les lacunes et dysfonctionnements enregistrés dans la législation et le règlement en vigueur à travers l'établissement de nouvelles règles juridiques claires qui assurent le plein exercice des libertés et des droits, renforcent le professionnalisme et consacrent les mécanismes



de régulation, et ce par la consultation d'experts et professionnels du secteur".

Le projet de loi prévoit "l'instauration du régime déclaratif qui repose sur l'application simplifiée pour la création de médias, au lieu du régime d'octroi d'agrément en vigueur", a-t-il expliqué lors de cette séance qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Il prévoit aussi la création d'une Autorité de régulation de la presse écrite et électronique.

Concernant l'audiovisuel, ledit projet de loi stipule la modification des Statuts de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) en lui conférant un caractère particulier et en lui confiant,

outre les tâches qui lui sont assignées, une mission de contrôle et de surveillance des services de la communication audiovisuelle via Internet, en sus des services traditionnels de la communication audiovisuelle.

Le projet de loi sur l'information stipule, également, de "permettre au journaliste d'exercer son activité loin de toute pression et de tout danger auxquels il pourrait se heurter, à travers une protection juridique qui incrimine toute forme de violence ou d'injure pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ainsi que l'obligation au média de souscrire une police d'assurance-vie au profit de chaque journaliste dépêché dans des zones pouvant mettre sa vie en danger et de

lui donner le droit de refuser de travailler en l'absence de cette police, sans que ce refus ne constitue un manquement à ses devoirs professionnels". Le texte a également entériné "l'obligation au journaliste de vérifier la véracité, la source et la crédibilité de l'information avant de la publier ou de la diffuser dans les médias, à travers le renforcement de son droit d'accès à l'information et la protection de ses sources en reconnaissant son droit au secret professionnel, et en obligeant les organismes, les administrations et les entreprises publiques à faciliter l'accès à l'information d'une manière qui garantisse le droit du citoyen à l'information".

Le présent texte de loi, ajoute le ministre, vise à "améliorer la qualité du service des médias en fixant les notions de journaliste, d'activité journalistique, et de statut de journaliste professionnel", et à "créer un Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie professionnelle, dont les membres sont nommés ou élus".

A noter que le projet de loi organique sur l'information a été approuvé par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 28 mars dernier.

Tebboune instruit d'accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres lors de laquelle il a ordonné d'accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques suivant une méthode scientifique et savamment étudiée qui encourage le changement de l'ancien mode de gouvernance, reposant actuellement sur l'administration au lieu de l'efficacité économique, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'état d'avancement du dossier lié à l'ouverture du capital des banques publiques, Tebboune a insisté sur le principe de transparence pour engager la réforme financière et s'adapter aux mutations internationales

dans ce secteur, pilier de l'économie nationale, lit-on dans le communiqué.

Le président de la République a également donné des instructions à l'effet d'« accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques suivant une méthode scientifique et savamment étudiée qui encourage le changement de l'ancien mode de gouvernance, reposant actuellement sur l'administration au lieu de l'efficacité économique ».

Par ailleurs et concernant un exposé sur la Banque de l'habitat et l'ouverture de banques algériennes à l'étranger, le Chef de l'Etat a insisté sur l'accélération de l'opération d'ouverture des banques algériennes à l'étranger, en veillant à parachever toutes les procédures selon une approche

nouvelle et efficace, ajoute la même source.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a également ordonné de « rattraper le retard accusé dans le lancement de la banque de l'habitat par la réduction des délais arrêtés pour son entrée en service ».

Numérisation du secteur des finances, Tebboune fixe un délai de 6 mois

De plus, lors de ce même conseil des Ministres, le président de la République a enjoint aux ministres des Finances et de la Numérisation de concrétiser le projet de numérisation dans les secteurs précités, dans un délai de six (6) mois au maximum, et ce à titre de première phase avant la numérisation globale.

Tebboune a également ordonné la mise en place, « dans l'immédiat



et en urgence », d'une banque de données algérienne par le ministère des Finances, afin de faciliter aux différents services de l'Etat, l'exercice de leurs fonctions et l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs citoyens, « de la manière la plus efficace ».

A ce titre, il a instruit à l'effet de recourir pour la réalisation de cet objectif « vital pour l'Etat » aux

meilleurs experts, compétences nationales et bureaux d'études internationaux.

Le président de la République a affirmé que « l'objectif de la numérisation n'est pas seulement de moderniser les transactions administratives, mais relève de la sécurité nationale et vise à servir le citoyen, notamment à travers la définition exacte des biens de l'Etat et des individus ».

INTÉGRATION LOCALE :

Sonelgaz signe des conventions de coopération avec trois départements ministériels

Le Groupe Sonelgaz a signé, mardi à Alger, plusieurs conventions de coopération avec trois ministères dans le cadre du renforcement de l'intégration locale et de l'implication de la recherche scientifique dans le secteur économique.

Le groupe public de l'électricité et du gaz a signé des conventions de coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels en présence des ministres des trois secteurs.

La convention de coopération entre Sonelgaz et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a été signée par la directrice centrale de la recherche et du développement



au sein de Sonelgaz, Wassila Gasseb et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au sein du ministère, le professeur Mohamed Bouhicha.

Cette convention porte sur le développement de projets de recherche dans le cadre du rapprochement de l'université et des instituts de recherche avec le secteur économique.

La convention entre Sonelgaz et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a été signée par la représentante de Sonelgaz, Mme Gasseb, et le directeur général de l'accélérateur public de startups "Algeria-Venture", Sid Ali Zerrouki.

Cette convention vise à soutenir l'acquisition par Sonelgaz et ses filiales de solutions

innovantes proposées par les startups évoluant dans le secteur énergétique, notamment à travers la Société algérienne de l'industrie électrique et gazière (SAIEG).

La convention signée entre Sonelgaz et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a été signée par le directeur exécutif de la ressource humaine de Sonelgaz, Rachid Abdessmed, et le directeur de la formation continue et des relations de partenariat au sein du ministère, Mourad Necib.

Cette convention a pour but de renforcer la collaboration entre les centres de formation du ministère à travers le pays et Sonelgaz, notamment pour développer des créneaux de formation au profit des jeunes en adéquation avec les besoins du groupe public.

Sonelgaz : taux d'intégration de 84 % dans la distribution

Par ailleurs, le PDG du Groupe

Sonelgaz, Mouard Adjel, a fait savoir lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie de signature, que Sonelgaz a réalisé "un grand pas" dans la réduction de la facture d'importation, notamment dans le secteur de la distribution où le taux d'intégration dépasse 84 %.

Il a fait savoir que Sonelgaz ambitionne de porter ce taux à plus de 90 % d'ici 2025.

De plus, depuis 2005, le nombre d'industriels dans la filière nationale de l'électricité est passé de 9 à 115 industriels, selon M. Adjel. Le nombre d'industriels dans la filière du gaz est passé de 6 à 31 industriels sur la même période.

"Grâce aux capacités nationales, nous pouvons dire que nous avons réalisé la suffisance en ce qui concerne l'équipement des réseaux électriques à travers le pays", a-t-il souligné.

FINANCE ISLAMIQUE :

La CNEP-Banque signe deux conventions Takaful

La CNEP-Banque a signé, mardi à Alger, deux conventions de partenariat avec les compagnies d'assurance "El Djazair El Moutahida Family Takaful" et "El Djazair Takaful", pour une meilleure gestion des risques inhérents aux spécificités de la finance islamique, a indiqué la banque dans un communiqué.

La cérémonie de signature des conventions de partenariat a eu lieu au niveau du siège de la

direction générale de la CNEP-Banque, et a été présidée par son directeur général, Tamrabet Samir, le directeur général de "El Djazair El Moutahida Family Takaful", El-Kacimi El-Hassani, et le PDG "El Djazair Takaful" Ziane Bouziane Mahfoudh, en présence des hauts cadres de la Banque et des compagnies, ainsi que du président du comité charia de la banque, Mohamed Boudjelal, selon la même source. La convention conclue avec

la compagnie "El Djazair El Moutahida Family Takaful" porte sur "la couverture contre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive au titre des financements islamiques accordés aux clients de la Banque", est-il expliqué dans le communiqué.

Alors que la deuxième convention signée avec "El Djazair Takaful" porte sur "la couverture de l'ensemble des risques susceptibles d'affecter

le patrimoine mobilier et immobilier financé par la CNEP-Banque dans le cadre de formules de financement islamique destinées aux particuliers et aux entreprises", est-il souligné, également, dans le document.

La signature des deux conventions s'inscrit dans une démarche qui vise le développement de l'activité finance islamique et permet une meilleure gestion des risques inhérents aux spécificités de ses



produits. "Aussi, elle permet de conforter notre clientèle désireuse de financement conforme à la Chariaa", soutient la même source.

Les contractuels protestent pour la 77^{ème} fois...mais en vain



Sihem Ferdjallah

Plus d'une cinquantaine de jeunes gens hommes et femmes ont manifesté, hier, devant le siège de la wilaya pour exiger leur réintégration et le renouvellement de leurs contrats de travail, PID, DAIS ainsi que l'abrogation des dispositions inhérentes à la condition d'âge, qui stipule que les postulants aux contrats de la DAS doivent avoir moins de 35 ans. En outre, leur permanisation, une fois les conditions exigées par le dispositif d'insertion professionnelle remplies. Hier, ils ont poursuivi leurs 77^{ème} protestation visant à dénoncer la précarité de leur situation professionnelle et réclamer leur

rétablissement dans leurs droits, parmi lesquels un emploi stable. Les protestataires avaient, dans un passé récent, observé la même contestation au même endroit pour réitérer les mêmes revendications. Ces derniers attendent une issue heureuse à leur situation, qui demeure précaire, y compris pour ceux et celles qui sont pères ou mères de familles. Le règlement de ce contentieux relève des prérogatives du gouvernement, affirmait, hier, notre source, qui s'étonne des réponses non convaincantes qui leur sont signifiées au lendemain de chaque action similaire.

EL HADJAR : Saisie de viande impropre à la consommation



Sara.Y

Les éléments de la sureté de la daïra d'El Hadjar en coordination avec les services de contrôle de la qualité et de lutte contre la fraude relevant de la direction du commerce, ont réussi suite à une mission au niveau de différents boucheries à saisir 350 kg de viande blanche, et 50 kg de viandes rouges impropres à la consommation. Toute la quantité saisie a été détruite et transférée vers la décharge par les mêmes services, tandis que des procès-verbaux ont été établis à l'encontre des contrevenants

pour "non observation des conditions d'hygiène et vente de produits impropres à la consommation" mettant en danger la santé des consommateurs. Les récentes inspections ont levé le voile sur plusieurs boucheries et commerces, en infraction au code de l'hygiène fermant un œil sur la non-conformité des produits qu'ils proposent et allant, en connaissance de cause, jusqu'à mettre en vente de la viande avariée, traitée pour masquer la fraude, des commerçants sans scrupule, ont mis la vie des consommateurs en danger de mort par ces méfaits.

Les occupants du bidonville de la cité Kheraza réclament un logement décent



Sara.Y

Exaspérés par des promesses sans lendemain, les occupants du bidonville de la cité Kheraza relevant administrativement de la commune d'Oued El Aneb réclament des logements décents et contestent le peu d'intérêt qui leur est réservé et de la situation lamentable, dans laquelle ils vivent. "On nous a promis d'étudier nos dossiers et de refaire la liste dès que les constructions seront achevées, mais rien n'est encore fait pour le moment", s'indignent-ils. Les occupants des bidonvilles disent en avoir marre de la vie indécente qu'ils mènent sous les toits et la précarité de cette situation qui s'est répercuté sur leur santé.

En hiver comme en été, c'est le martyre qu'ils endurent, indiquent-ils, alors que les responsables locaux continuent à leur faire des promesses sans suite. « Nous nous rassemblons régulièrement devant le siège de la wilaya pour inciter les responsables concernés à procéder à l'affichage des listes. Notre attente dure depuis des années », assure un mal-logé. « Nous vivons un véritable calvaire, nous habitons des logements de fortune que nous avons nous-mêmes réalisés avec les moyens du bord, nos habitations manquent de conduites d'évacuation des eaux usées, d'eau potable, d'électricité et de sanitaires. Des conditions catastrophiques et extrêmement déplorables » a exprimé un des citoyens.

ANNABA : Les routes toujours aussi meurtrières



Imen.B

Malheureusement beaucoup d'accidents de la circulation ont été enregistrés ces dernières semaines au niveau des quatre coins de la wilaya d'Annaba. Le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents, outre l'état des routes et des véhicules et l'environnement. En matière de prévention des accidents de la route, plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées au profit des usagers de la route pour éviter l'excès de vitesse. La principale cause de ces accidents, selon notre même source, reste le défaut de maîtrise des véhicules, l'inadvertance des piétons et des conducteurs, l'excès de vitesse ou encore le non-respect de

la priorité. S'y ajoute souvent l'état des véhicules d'où la pertinence des contrôles «obligatoires» des véhicules mis en place par les autorités depuis quelques années déjà. C'est évidemment le comportement des conducteurs et le manque de civisme observé tant chez le conducteur que le piéton, qui provoquent le plus d'accidents. Les accidents de la circulation constituent une problématique sociale, et une hémorragie économique entravant le développement du pays. C'est une guerre sur les routes qui fait des milliers de tués et blessés par an. Rien ne semble arrêter ce fléau malgré les multiples campagnes de sensibilisation et la sévérité des amendes infligées aux usagers de la route.

HAUSSE VERTIGINEUSE DES PRIX DES INGRÉDIENTS: Recette salée pour les gâteaux de l'Aïd

Imen.B

Les prix des fruits secs se sont envolés ces derniers mois. L'augmentation des prix des fruits secs n'a pas fait vraiment des contents et des nonchalants. Du coup, les pruneaux et les raisins secs, noix de cajou, pistaches sont hors de portée étant donné qu'ils sont majorés respectivement entre 2300da et 2600kg le kilo, alors n'en parlons pas des ananas et les abricots séchés, dont le prix a atteint des records. Tout le monde s'accuse alors que le simple consommateur est livré à lui-même. Aussi, l'offre par rapport à la demande n'est pas suffisante, ce qui fait que la spéculation gagne du terrain

devant des consommateurs sans défense. Cette hausse des prix des produits de large consommation ne touche pas seulement les fruits secs, puisque les de plusieurs autres produits alimentaire ont connu une hausse significative ces derniers mois. L'inflation qui touche les produits de large consommation égrène de plus en plus le pouvoir d'achat des Algériens qui constatent, malgré eux, à chaque occasion, comme le mois de ramadan, et les fêtes de l'Aïd, une hausse des prix. Derrière cette inflation se cache également, les desseins des barons de la spéculation, et le dictat qu'ils imposent sur ces produits en l'absence de toute régulation du marché.



La préparation des feuilles de Dioul, une source de revenus à Annaba

La confection des feuilles de Brick ou Dioul destinées à la préparation de bouchées salées et sucrées est un métier pour certaines femmes à Annaba, outre d'être une source de revenus pendant le mois de Ramadhan pour d'autres familles. Les feuilles de Dioul, pâte ultra fine servant à envelopper la farce de certaines douceurs, mais aussi du fameux Bourek, indispensable dans toutes les tables pendant le mois sacré, permettent à beaucoup de ménagères au revenu modeste de gagner un peu d'argent en les préparant pour les commerçants qui, à leurs tour, les revendent au détail. Mère de cinq enfants, Houria s'adonne à cette activité saisonnière à l'approche du mois sacré. Elle s'approvisionne en semoule et prépare les Dioul dont la vente lui permet de faire face aux dépenses du foyer. Très demandé pendant le mois sacré, Mme Houria a confié à l'APS que ce produit, faisant l'objet de concurrence, l'oblige à recourir aux réseaux sociaux pour élargir son réseau de distribution et à attirer de nouveaux clients en améliorant le conditionnement et l'emballage. Des ménagères recourent à la vente directe de leur production de Brick, pendant que d'autres déposent leur production journalière, en



paquets de 12 feuilles, auprès de détaillants tels que les commerces d'alimentation générale. C'est le cas de Mme Fadila, artisane spécialisée dans la fabrication des pâtes traditionnelles. Cette artisane a souligné que la vente des Dioul fabriqués à la maison "est une activité prospère durant le mois de Ramadhan, compte

tenu de la demande importante sur ce produit". L'entrée du marché central des fruits et légumes, au cœur de la ville d'Annaba, comme les marchés des cités Kouba, Safsaf, Oued Fercha, Rym et Sidi Achour, constituent les principaux points de vente des feuilles de Brick. L'année durant, des ménagères alimentent ces

points de vente en Dioul, alors que les femmes au foyer et les artisanes approvisionnent en feuilles de Brick les gargottes spécialisées dans la confection de Bourek, répandues à travers les cités populaires et sur la côte, alors que des artisane, dont Fadila, approvisionnent pendant le mois sacré de Ramadhan les

restaurants, les "Fastfood", les salles des fêtes ou encore les restaurants spécialisés dans les plats traditionnels. Devant la hausse de la demande en Dioul, plusieurs artisanes, en particulier les plus jeunes, optent pour la promotion du produit à l'aide de vidéos mises en ligne sur leurs pages dans les réseaux sociaux et exposent les procédés et le choix de la semoule pour "obtenir les meilleures feuilles de dioul qui sont soigneusement conditionnées et emballées pour le consommateur". D'autres artisanes fournissent, elles, les cuisiniers des salles des fêtes de la ville en feuilles de Brick selon un calendrier correspondant à leurs activités ou encore les écoulent auprès des commerces d'alimentation générale. Il reste que le Bourek est un produit indispensable qui trône sur la table du f'tour des annabis, accompagnant inévitablement la "Chorba" (soupe) ou encore le repas des fêtes. Cette tradition culinaire permet aux femmes au foyer, aux artisanes et aux saisonnières qui confectionnent les feuilles de Dioul, de prospérer et de se faire un revenu.

ANNABA : trois blessés dans un accident de la route



Sara.Y

Un accident grave s'est produit avant-hier à proximité du siège de la police de Kheraza de la commune d'el Bouni, suite à une collision entre trois voitures touristiques. Ce dramatique accident de la circulation qui s'est produit à environ 16:22h a failli coûter la vie d'une femme

qui se trouve actuellement dans le coma et dans un état critique, aussi deux autres personnes grièvement blessés, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Une enquête minutieuse a été diligentée par les éléments de gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

TLEMCCEN :**Saisie de 590 comprimés de psychotropes à Maghnia**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la douane algérienne de Maghnia ont réussi à faire avorter une tentative d'introduction de psychotropes, et ce, dans

un barrage dressé au niveau du rond-point sur la route nationale 35, près de la localité de Ouled Bensaber. La fouille d'un véhicule de marque "symbol", intercepté, a permis l'arrestation des deux occupants après la

découverte de 590 comprimés psychotropes (Saroukh) minutieusement dissimulés à l'intérieur de la portière droite de la voiture. Une enquête a été ouverte, pour déterminer la source de cette marchandise prohibée.

**Présence très remarquable des enfants aux Tarawih**

Depuis le début du mois sacré de Ramadhan 1444/2023, une présence très remarquable des enfants est enregistrée durant la prière surérogatoire des Tarawih à travers les mosquées du pays.

Dès l'annonce du premier jour du mois sacré de Ramadhan, les différentes mosquées du pays accueillent de nombreux fidèles venus accomplir la prière des Tarawih dans une ambiance de piété, mais ce qui retient l'attention, cette année, c'est le grand nombre d'enfants qui accompagnent leurs parents à cette prière.

Pratiquement aucune mosquée à travers les différentes wilayas du pays ne déroge à la règle. Les enfants, âgés de moins de 10 ans pour la plupart, sont de plus en plus nombreux à accompagner leurs parents aux Tarawih, pour prouver qu'ils sont tout aussi capables de



jeûner que d'accomplir cette prière.

Si de nombreux enfants montrent qu'ils sont en effet capables de tenir jusqu'à la fin des Tarawih, d'autres ont créé l'événement en officiant cette prière dans les mosquées de leurs wilayas.

A ce titre, le directeur de l'orientation religieuse et de la gestion des mosquées au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Azzoug Mohand a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "la plupart des mosquées du pays sont encadrées par des

Imams qui accomplissent la prière des Tarawih", affirmant que des instructions ont été adressées aux directions du secteur pour permettre aux volontaires d'accomplir cette prière.

"Les volontaires sont généralement des élèves

d'instituts islamiques, d'universités et de lycées, et des travailleurs et des employés en dehors du secteur parmi les récitants du Coran", a-t-il ajouté, soulignant que "ces personnes doivent passer un test de maîtrise des règles de récitation et de psalmodie du Saint Coran, devant des jurys compétents au niveau des directions du secteur, pour obtenir une autorisation leur permettant d'accomplir la prière des Tarawih".

A ce titre, il a indiqué que "certains récitants du Saint Coran sont en effet des jeunes ayant des voix très distinctes et sont capables de maîtriser les règles de récitation et psalmodie, ce qui les qualifie pour obtenir des autorisations d'accomplissement de la prière de Tarawih", relevant que ces "jeunes récitants attirent un plus grand nombre de fidèles".

TÉBESSA / CRA :**Plus de 7.000 repas servis au F'tour depuis début Ramadhan**

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) de Tébessa a servi aux usagers de la route depuis le début du mois de Ramadhan 7.200 repas chauds pour le F'tour, a indiqué lundi le président du comité local du CRA, Tahar Kassouri.

Les repas, a-t-il précisé, ont été servis dans trois restaurants

ouverts par le CRA dans les communes de Tébessa, Chréa et Morsott. Un quatrième restaurant est réservé pour les repas préparés à emporter offerts aux gens de passage et aux personnes sans ressources. Cet élan de solidarité permet l'entraide et le raffermissement des liens entre les composantes de la société. Ces restaurants



fonctionnent grâce aux dons de bienfaiteurs, de commerçants et d'entrepreneurs qui fournissent également des dons en nature, notamment des

fruits et légumes, distribués dans des localités frontalières à des familles dans le besoin et à des personnes de passage.

La wilaya de Tébessa compte 35 restaurants "Errahma" ouverts pendant le mois de Ramadhan. Leur gestion est assurée par le secteur des affaires religieuses et des wakfs, le CRA et des dizaines

d'associations activant dans les communes frontalières, en liaison avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), la Direction de la santé et la Protection civile qui effectuent des visites régulières pour veiller à la sécurité de l'emploi des appareils fonctionnant au gaz naturel et à l'hygiène.

TROIS ARRESTATIONS À ALGER :**40 personnes voulant accomplir la «Omra» escroquées**

Quarante personnes désirant accomplir le rite de la Omra, ont été escroquées à Alger. En effet, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire une bande criminelle composée de 3 individus dont une femme, qui a escroqué 40 personnes désirant accomplir le rite

de la Omra, a indiqué, hier lundi, un communiqué des mêmes services.

«La 1re circonscription judiciaire -Alger Centre-relevant du service de wilaya de la Police judiciaire de la Sûreté d'Alger a mis hors d'état de nuire une bande criminelle spécialisée dans l'escroquerie et la

falsification et l'usage de faux documents administratifs», précise la même source. «Cette bande a escroqué 40 individus désirant accomplir la Omra, en prenant en charge toutes les procédures y afférentes, pour un montant de 45 millions de centimes par dossier», ajoute le communiqué.

Cette opération a permis «l'arrestation de 3 individus âgés entre 25 et 41 ans, dont une femme» outre la «saisie de 40 billets d'avion pour La Mecque falsifiés, 5 téléphones mobiles, des outils informatiques, 5 passeports, 1 imprimante, 1 scanner, 2 cachets d'une agence de tourisme et de

voyages, une autorisation d'exploitation d'une agence de tourisme et de voyages falsifiée», selon la même source. Après parachèvement de toutes les procédures légales, poursuit le communiqué, les mis en cause seront déférés devant le parquet territorialement compétent.

Aux Pays-Bas, un mort et plusieurs dizaines de blessés dans le déraillement d'un train entre Leyde et La Haye

Le déraillement d'un train a fait plusieurs dizaines de blessés mardi à Voorschoten, dans le sud des Pays-Bas, selon les services de secours. Parmi eux, des « blessés graves ont été conduits dans les hôpitaux des environs », selon le monde.fr.

Le déraillement d'un train de voyageurs a fait un mort et « environ trente blessés », dont dix-neuf grièvement, mardi 4 avril, à Voorschoten, entre La Haye et Amsterdam, dans le sud des Pays-Bas, selon les services de secours. « Onze personnes ont été recueillies chez des riverains, tandis que les blessés graves ont été transportés à l'hôpital », ont encore précisé les services d'urgence sur leur site Internet.

Ce train à grande vitesse de deux étages qui transportait une soixantaine de voyageurs a déraillé vers 3 h 25 après avoir heurté des équipements de construction sur la voie dans ce village situé à environ 8 km au nord de La Haye, selon les services de secours.

« Des spécialistes sont au travail pour sécuriser le train », ont-ils ajouté. « La cause



de l'accident fait l'objet d'une enquête. »

Des images de l'accident montrent un premier wagon de tête dans un champ qu'il a labouré au passage et un deuxième penché sur le côté après avoir également déraillé. Un troisième wagon est resté sur les rails et un quatrième a pris feu, a rapporté, de son côté, l'Agence néerlandaise d'informations (ANP).

Il s'agit d'un « terrible accident de train », a déclaré sur Twitter le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, confirmant que, « malheureusement, une personne est morte et de

nombreuses personnes ont été blessées ». « Mes pensées vont aux proches et à toutes les victimes », a ajouté M. Rutte.

C'est un « jour noir pour les chemins de fer néerlandais », a déploré le président-directeur général de la société néerlandaise de réseau ferroviaire ProRail, John Voppen.

Trafic interrompu

Le trafic sur cette ligne qui dessert des villes comme Amsterdam, Bruxelles et Paris a été interrompu et ne reprendra pas avant mardi après-midi, selon des responsables des chemins

de fer néerlandais. Des ambulances et un hélicoptère ont été déployés pour emmener les passagers grièvement blessés à l'hôpital. Certaines victimes ont été soignées dans des maisons voisines, selon des médias locaux.

« Les dégâts sont énormes, je n'ai rien vu de tel. Mais heureusement, cela n'arrive pas souvent aux Pays-Bas », a déclaré le porte-parole de ProRail, Jeroen Wiene. « Plusieurs enquêtes différentes ont maintenant été lancées et nous voulons savoir exactement ce qui s'est passé », a-t-il ajouté, précisant que les voies et les lignes électriques avaient été endommagées.

« Beaucoup sont maintenant dans la peur et l'incertitude », ont déclaré le roi des Pays-Bas, Willem Alexander, et la reine, Maxima.

« On a entendu un choc énorme et d'un coup les lumières se sont éteintes », a rapporté un témoin non identifié à la télévision locale Omroep West. « On n'a pas pu sortir tout de suite du train parce qu'il n'y avait plus d'électricité », a ajouté cet

homme, visiblement en état de choc. « On est finalement sorti après ce qui nous a paru des heures. »

La catastrophe ferroviaire la plus grave aux Pays-Bas remonte au 8 janvier 1962 lorsque deux trains de passagers étaient entrés en collision à Harmelen, près de la ville d'Utrecht, dans le centre du pays, faisant 93 morts et 52 blessés. L'accident s'était produit au milieu d'un épais brouillard et le conducteur d'un des deux trains n'avait pas vu un panneau de signalisation.

En 2016, un train avait heurté une grue de chantier dans le centre du pays, faisant un mort et six blessés. En 2012, l'accident d'un train près d'Amsterdam avait fait un mort également et 117 blessés.

L'accident de mardi survient après les déraillements quasi simultanés vendredi en Suisse, lors d'une forte tempête, de deux trains régionaux (15 blessés). En Grèce le 28 février, une catastrophe ferroviaire a fait 57 morts, choquant profondément ce pays tout entier.

La présidence russe du Conseil de sécurité de l'ONU, une « gifle » pour l'Ukraine

Moscou prend les rênes de l'organe international du maintien de la paix pour un mois. L'institution se conforme aux règles en dépit des poursuites lancées contre Vladimir Poutine pour « crimes de guerre », selon le monde.fr.

Reconnue coupable d'avoir violé la Charte de l'ONU en envahissant l'Ukraine, la Russie a officiellement pris les rênes du Conseil de sécurité, lundi 3 avril. La voir assurer cette présidence tournante, qui revient à chaque membre du Conseil tous les quinze mois, conformément aux règles du droit international, est une absurdité de trop pour certains, au moment où les appels à une refonte des institutions multilatérales sont fréquents – du fait, notamment, du travail de sappe des institutions onusiennes par Moscou.

C'est aussi donner à la Russie un

porte-voix symboliquement plus important, alors que le Kremlin vient de présenter officiellement sa nouvelle doctrine de politique étrangère, aux charges virulentes lancées contre l'Occident. Condamnée à deux reprises par deux tiers des pays membres de l'ONU pour son invasion de l'Ukraine en février 2022, la Russie est surtout le premier pays dont le président fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour « crimes de guerre » à prendre la tête du principal organe garant du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Une critique que Vassily Nebenzia, ambassadeur russe à l'ONU, a balayée lors de la présentation, lundi, du programme mensuel à la presse, la décision de la Cour pénale internationale étant « illégale » pour la Russie.

Cette présidence russe du Conseil de sécurité a suscité l'émoi. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a



évoqué une « mauvaise blague » pour ce 1er avril. « La présidence russe du Conseil de sécurité des Nations unies est une gifle au visage de la communauté internationale », a pour sa part déploré, sur Twitter, le ministre ukrainien des affaires étrangères, Dmytro Kouleba. Le

mouvement citoyen Atlas a invité les ambassadeurs des pays du Conseil ayant déjà condamné la Russie à boycotter les réunions du mois d'avril : des chaises vides pour « redonner une crédibilité au Conseil de sécurité ».

BUDGET DES ARMÉES :

413 milliards d'effort inédit mais aussi des renoncements

Le gouvernement doit présenter, mardi 4 avril, en conseil des ministres, la nouvelle loi de programmation militaire pour la période 2024-2030. Avec notamment moins de véhicules blindés pour l'armée de terre, mais des investissements dans les drones ou le spatial, selon le monde.fr.

Plus d'un an après le début de la guerre en Ukraine, et au terme de longs mois d'âpres négociations, l'exécutif doit enfin présenter, mardi 4 avril, en conseil des ministres, sa nouvelle loi de programmation militaire (LPM). Un texte très attendu par les armées, qui doit détailler la répartition des 413 milliards d'euros annoncés par Emmanuel Macron pour la période 2024-2030, mais qui est en même temps rempli d'incertitudes, tant l'enveloppe globale, malgré son montant inédit, apparaît corsetée



face aux chamboulements géopolitiques introduits par le conflit ukrainien. « Il n'y a rien de trop », résumait-on, lundi 3 avril, au ministère des armées, dans la droite ligne de ce que considèrent la plupart des experts militaires. Sur le papier, la future LPM est en effet le plus important budget jamais consacré aux armées depuis les années 1960, d'un montant supérieur de 100 milliards d'euros à la précédente LPM (2019-2025). Cet effort devrait

permettre d'atteindre le seuil des 2 % du PIB consacré à la défense dès 2025, réclamé de façon de plus en plus pressante par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Mais, dans les faits, rien ne dit qu'il permette le saut capacitaire espéré initialement par les cercles de défense. Les principales raisons sont connues. Sur ces 413 milliards négociés ligne par ligne par les états-majors, plus de la moitié (autour de 60 %)

des dépenses est aspirée par le renouvellement de la dissuasion nucléaire. C'est-à-dire la modernisation des armes (têtes nucléaires), des vecteurs (missiles M51-2 et ASMP-A) et des porteurs (Rafale et sous-marins nucléaires lanceurs d'engins). Une part non négligeable, quelque 30 milliards, devrait par ailleurs être dévorée par l'inflation, dont l'exécutif ne prévoit un retour vers 1,75 % qu'en fin de période.

« Armée bonsaï »
L'exécutif a donc dû pousser les murs pour préserver à la fois ce qui avait été initié avec la précédente LPM – soit la modernisation des armées après des années de disette – et s'adapter aux nouvelles exigences du contexte international. C'est-à-dire l'investissement dans de nouveaux domaines comme les drones sous-marins, les munitions « téléopérées » avec les « drones kamikazes », le spatial avec un projet de constellation de satellites, un nouveau programme de patrouilleurs baptisé « Egide », ou encore les armes hypersoniques. Le tout en redonnant en urgence de la « masse » aux stocks de munitions et à certains équipements d'artillerie, comme les lance-roquettes unitaires dont la France n'aura plus aucune unité viable en 2027.

En Syrie, un chef de l'EI responsable d'attaques en Europe tué lors d'un raid américain

Khaled Aydd Ahmad Al-Jabouri était notamment « responsable de la planification d'attaques de l'EI en Europe », a précisé mardi le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom). Un chef du groupe djihadiste Etat islamique (EI), responsable d'attaques perpétrées en Europe, a été tué lors d'une frappe américaine en Syrie mardi 4 avril, a annoncé le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom). Khaled Aydd Ahmad Al-Jabouri était notamment « responsable de la planification d'attaques de l'EI en Europe », a précisé le Centcom

dans un communiqué, affirmant que sa mort allait « temporairement perturber la capacité de l'organisation à fomenter des attaques à l'étranger ». Le groupe Etat islamique a revendiqué une série d'attaques meurtrières en Europe du temps de sa puissance, alors qu'il contrôlait de vastes régions en Syrie et en Irak, où il avait proclamé un « califat » et faisait régner la terreur. L'EI a notamment revendiqué les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et dans sa proche banlieue (130 morts), ainsi que l'attentat de Nice le 14 juillet 2016, dans le sud-est de la France (86 morts). Toujours en 2016, trois

attentats-suicides en Belgique, notamment dans la région de Bruxelles, avaient fait une trentaine de morts. L'année suivante, des attentats revendiqués par l'EI les 17 et 18 août en Espagne, notamment à Barcelone, avaient fait 16 morts.

Menace

Le commandement militaire américain ne dit pas où la frappe a eu lieu en Syrie, mais précise qu'aucun civil n'a été tué ou blessé lors du raid. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), un drone américain a visé le responsable de l'EI dans la province d'Idlib, dans un secteur contrôlé par les djihadistes, dans le nord-

ouest de la Syrie. L'homme, un Irakien qui se faisait passer pour un Syrien et se faisait appeler Khaled, s'était réfugié dans cette région il y a dix jours, précise l'Observatoire, qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie. Il a été visé par le drone alors qu'il marchait près de son domicile et parlait au téléphone, selon l'OSDH. « L'EI continue de représenter une menace pour la région et au-delà », a affirmé le chef du commandement militaire américain pour le Moyen-Orient, le général Michael Kurilla, cité dans le communiqué. « Même affaibli, le groupe reste capable de mener des opérations dans la région,

avec la volonté de frapper au-delà du Moyen-Orient. » Depuis la défaite territoriale de l'EI en Syrie, en 2019, plusieurs centaines de soldats américains, déployés dans le nord-est du pays dans le cadre de la coalition antidjihadiste, continuent de combattre avec les Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les Kurdes) et de cibler des membres présumés de l'EI. En octobre 2019, les Etats-Unis avaient annoncé la mort du chef de l'EI, Abou Bakr Al-Baghdadi, lors d'une opération américaine dans le nord-ouest de la Syrie.

EN :

Adam Ounas connaît la durée de son indisponibilité

Blessé lors du dernier match du LOSC face à Lorient, Adam Ounas connaît désormais la durée de son indisponibilité.

Touché face à Lorient alors même qu'il revenait progressivement de blessure, Adam Ounas a annoncé via son compte Instagram qu'il serait éloigné des terrains pour une durée d'un mois. L'international algérien, qui s'était déjà blessé il y a quelques semaines à la cuisse, a rechuté en ayant une nouvelle blessure à l'autre cuisse.

Mauvaise nouvelle pour le joueur qui espérait retrouver son meilleur niveau mais qui à chaque fois se voit se faire freiner par les blessures musculaires.



Constantine :

Décès de l'ancien joueur de l'AS Khroub Abdesselem Milia

L'un des joueurs phares de l'Association Sportive d'El Khroub (ASK) Abdesselem Milia, est décédé lundi, à l'âge de 81 ans, a annoncé l'administration du club, évoluant en ligue 2 de football.

Le défunt a porté les couleurs de l'ASK durant les années 1960, il a contribué à amener le club en demi-finale de la coupe d'Algérie et à accéder en division 2, il fut l'un des joueurs phares du club, évoluant en milieu de terrain, sous l'entraîneur Mostefa Lachetar, durant les belles années



de la formation d'El Khroub. Ce joueur comptait parmi les anciennes gloires de l'ASK, il débuta avant l'indépendance

en catégories cadet et junior, avec son compagnon Bachir Belachetar, ils jouèrent ensuite au sein de l'équipe du Chabab Ben Badis avec d'autres joueurs issus d'El Khroub, à l'instar de Salah Bensaada, Larbi Kouri et Amar Dib.

Après l'indépendance, il évolua sous la houlette de l'entraîneur Abdelmadjid Zefzef, avant d'émigrer en France avec Kamel Belachetar, ils jouèrent au sein de petits clubs, mais le président de l'ASK de l'époque, Mohamed Maaza avait insisté pour leur retour, pour occuper une place

centrale au sein de l'ASK, il évoluera sous deux entraîneurs successifs, a-t-on rappelé.

La carrière du défunt s'est achevée au début des années 1970, à l'époque de l'entraîneur Mohamed Tebbib, avant de mettre fin à sa carrière de joueur, pour ensuite être entraîneur adjoint bénévole, pour aider son frère, le président du club Hassan milia.

Le défunt a été inhumé lundi, après la prière du Dohr, en présence d'une foule nombreuse d'anciens joueurs de l'ASK, de dirigeants et de supporters.

Sport scolaire :

Pas de CAN pour les algériens ?



Qualifiés pour le championnat d'Afrique scolaire, les élèves du CEM Belaouche Mohand Oulhadj de Bordj Menaiel risquent fort de rater la compétition car ils n'ont pas obtenu leur visa pour l'Afrique du Sud.

Vainqueurs du championnat national scolaire U15 "garçons", qui a eu lieu du 18 au 24 juillet 2022 au stade Akid Lotfi de Tlemcen, les élèves du CEM Belaouche ont participé en octobre dernier au tournoi UNAF en Egypte, qualificatif au championnat d'Afrique où ils ont terminé seconds et empoché un cheque de 75 000 \$.

Ayant terminé deuxièmes derrière les tunisiens qui ont déclaré forfait à la dernière minute, les algériens se sont retrouvés qualifiés au dernier moment en étant avertis le 31 mars.

Organisé sous l'égide de

la CAF, ce premier tournoi africain de la catégorie doit se dérouler à Durban en Afrique du 5 au 8 avril 2023 et regrouper sept équipes masculines dont celle d'Algérie.

Hommes :

- Clapham High School (Afrique du Sud)
- CEG Sainte Rita (Bénin)
- Complexe Scolaire Ben Sekou Sylla (Guinée)
- CS Horizon Of Bukavu (RDC)
- CEM Belaouche Mouhend Oulhadji (Algérie)
- Royal Giants High School (Ouganda)
- Salima Secondary School (Malawi)

Malheureusement à deux jours du début de la compétition, les jeunes algériens sont toujours au pays faute de visa. Ils ont passé la journée de lundi devant l'ambassade du pays de Mandela en vain...

PSG :

Le clan Messi se voit déjà revenir au Barça

A lors que le contrat de Lionel Messi s'achève en juin 2023 au PSG, ce dernier s'éloigne de plus en plus de Paris. Pire, dans sa tête, il se voit déjà revenir en Catalogne... Il y a eu un avant et un après Coupe du Monde 2022. En fin de contrat le 30 juin prochain, Lionel Messi (35 ans) va devoir prendre une décision très importante concernant son avenir. Si la tendance était proche d'une prolongation au Paris Saint-Germain avant le mois de décembre, le début d'année 2023 de l'Argentin et surtout celui du PSG ont changé la donne. D'ailleurs, dès le 13 février, nous vous révélions les envies de départ de la Pulga et le 17 mars, nous vous informions de son envie de revenir dans la



cité catalane. Des dissensions sévères avec Christophe Galtier, une relation très compliquée avec les supporters parisiens n'avaient fait que conforter le n°30 du PSG de ses envies d'ailleurs. Sifflé au Parc des Princes lors de la présentation des deux équipes dimanche soir avant le

début du match d'ailleurs perdu contre l'Olympique Lyonnais (0-1), le génie argentin a erré sur le terrain durant 90 minutes manquant cruellement de jus et se demandant probablement ce qu'il faisait là. Tout le contraire du Messi flamboyant qui fêtait son titre de champion du monde

quelques jours plus tôt d'un magnifique coup franc avec l'Argentine.

Le clan Messi optimiste pour un retour au Barça

Autant d'éléments qui laissent clairement penser à un départ de Lionel Messi seulement deux ans après son arrivée au PSG. Selon nos informations, ce dernier a, dans son esprit, d'ores et déjà acté son départ et n'en fait pas forcément une affaire financière. C'est même toute la famille Messi qui est plus que jamais nostalgique de la vie à Barcelone. La décision du Barça, de faire tout pour rapatrier la légende Blaugrana à la maison, n'a fait qu'exacerber les envies d'ailleurs du clan Messi qui se voit déjà revenir dans la cité catalane. Lionel Messi et sa famille veulent

bien quitter le PSG et rien ne semble pouvoir l'en empêcher désormais. La priorité est de retourner au Barça. D'ailleurs, le club cherche la meilleure formule pour son retour, multipliant les idées même les plus folles comme accorder à Messi une partie des revenus liés aux nouveaux sponsors, un intéressement sur les billets vendus pour les matches à domicile, un autre sur les ventes de maillots. Le camp du capitaine argentin, désireux de voir La Pulga continuer d'évoluer en Ligue des Champions et ainsi se rapprocher du record de buts de Cristiano Ronaldo, et celui du Barça sont optimistes. D'autant plus que la Major League Soccer et l'Arabie saoudite restent à l'affût et apparaissent comme de solides plans B.

Chelsea :

Les 6 victimes collatérales suite au départ de Graham Potter



Après le départ de Graham Potter, les cartes sont rebattues à Chelsea. Ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour tout le monde. Cherche entraîneur d'expérience libre et disponible. Voici la petite annonce passée par Chelsea depuis le départ de Graham Potter dimanche. Viré après des résultats décevants et une défaite face à Aston Villa, l'ancien coach de Brighton n'a tenu que sept mois et 31 matches sur le banc des Blues. Le temps pour lui de tisser des liens (ou pas) avec ses joueurs, mais aussi de faire des choix forts. Avec la fin de son contrat chez les Londoniens, les cartes sont rebattues au sein de l'effectif.

D'ailleurs, son départ, qui a choqué les joueurs qui ont été surpris, car ils s'attendaient à ce qu'il termine la saison, n'a pas ému son vestiaire outre mesure. Seulement quatre éléments du groupe ont commenté son départ sur les réseaux sociaux ou mis un message à Potter. Pour le reste, ils sont restés silencieux. Mais Pierre-Emerick Aubameyang, qui a été mis au placard par l'Anglais, n'a pas pu s'empêcher de «liker» le post Instagram qui a annoncé la fin de l'aventure pour Graham Potter. Bien que son avenir à Londres soit très incertain, d'autant qu'il discute avec le Barça afin de revenir cet été, le Gabonais pourrait en profiter

pour se relancer. Il n'a plus joué depuis le 26 février, lui qui a été écarté de la liste des joueurs sélectionnés pour disputer la Ligue des Champions. Sans Potter, PEA risque donc d'avoir des occasions à saisir.

Des perdants et des gagnants dans le vestiaire

Et il n'est pas le seul. Edouard Mendy, qui cherche une porte de sortie, aura son mot à dire face à son concurrent, Kepa Arrizabalaga. Ce dernier était le numéro 1 dans l'esprit de Graham Potter. En manque de temps de jeu également, Trevoh Chalobah, Carney Chukwuemeka ou encore Noni Madueke peuvent aussi se relancer selon Football London.

En revanche, le départ du technicien anglais ne fait pas les affaires de tout le monde. Il y a donc Kepa, comme expliqué avant, qui aura de nouveau à lutter avec Mendy. Autre potentielle victime collatérale : Marc Cucurella. Ce dernier a beaucoup joué avec Potter, qui l'avait déjà dirigé à Brighton. Malgré ses erreurs, il a pu compter sur son soutien. Avec un autre coach, rien ne dit qu'il en sera de même. Football London explique qu'il peut s'inquiéter, d'autant que son avenir n'est pas assuré. Même chose pour Mason Mount, Mateo Kovacic, Christian Pulisic et Ruben Loftus-Cheek. Appréciés et régulièrement utilisés par

Potter, ils sont tous en fin de contrat en juin 2024, soit dans un an. Si la situation du club n'est pas réglée très vite, c'est-à-dire qu'un entraîneur n'est pas trouvé, tous chercheront en priorité à s'en aller, selon le média anglais. Ce qui n'est pas forcément une mauvaise nouvelle pour Todd Boehly et ses équipes, qui doivent réaliser des ventes après avoir dépensé des sommes folles lors des deux premiers mercatos. Le départ de Graham Potter, qui pouvait pousser pour que le club les garde et qui donnait du temps de jeu et de la confiance à certains, change donc la donne pour beaucoup de joueurs de Chelsea.

Critiques sur l'interdiction des véhicules neufs à moteurs pour 2035 : La fin des moteurs thermiques signe le sacrifice de notre industrie automobile et de nos territoires

Sixante-six sénateurs LR, Centristes et Indépendants critiquent la décision de l'Union européenne d'interdire à la vente les véhicules neufs à moteurs pour 2035. Selon eux, ce choix risque de condamner une grande partie de la population à un étouffement économique.

À l'heure où l'Italie puis l'Allemagne, suivies par 6 autres pays de l'Union européenne (Pologne, Hongrie, Portugal, République tchèque, Roumanie et Slovaquie) dotés d'une industrie automobile puissante, réalisent les conséquences problématiques pour leur économie de l'interdiction à la vente des véhicules neufs à moteurs pour 2035 et cherchent à les amoindrir, où en est la France ?

Va-t-elle profiter des attermoissements de ses voisins pour réfléchir enfin intelligemment à la béance du gouffre industriel, économique et social qui l'attend ?

Car il est encore temps de négocier des échappatoires à cette voie aussi funeste qu'inepte.

Funeste, pour notre tissu industriel automobile d'abord, car les experts sont unanimes, la transition vers la mobilité électrique va déstabiliser complètement notre industrie (soit près de 1 million d'emplois directs et indirects en France), qui n'est pas prête, au profit des constructeurs chinois, la Chine étant le grand leader du marché. Car l'électrification des véhicules emporte une simplification considérable de leur fabrication, de 600 à 50 pièces seulement autour d'une pièce maîtresse qu'est la batterie pour laquelle la Chine a 10 ans d'avance. Nos choix coercitifs à visée prétendument écologique présentent donc un effet d'aubaine considérable pour les industries de l'Empire du Milieu. De plus, nos constructeurs perdront les marchés extra-européens qui demeureront à combustion ou au mieux délocaliseront au profit de ces pays, peu respectueux de l'environnement. Cela hypothéquera considérablement notre capacité d'innovation, notamment en matière de carburants propres. Pourtant, Renault, par la voix de son président, Jean-Dominique Senard, pense qu'en 2050, grâce à la recherche-développement, le moteur thermique pourrait disposer du même bilan carbone



que l'électrique.

Funeste ensuite pour la mobilité dans nos territoires. Mettre les véhicules thermiques en extinction, c'est condamner une grande partie de la population et des territoires à une mobilité très réduite, et à un étouffement économique certain. L'utilisation des véhicules électriques n'est absolument pas adaptée à nos territoires ruraux en matière d'autonomie de batterie, de distance à parcourir et de matériel de recharge. Leur prix d'achat exclura de fait de nombreux citoyens. D'ailleurs l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ne s'y trompe pas, jugeant surtout bénéfique l'impact carbone de la voiture électrique pour les trajets en ville et dans le cas de véhicules citadins. Sans parler des problèmes de sécurité incendie récurrents de certaines batteries au lithium.

Funeste enfin pour nos dépenses publiques, car la fourniture d'électricité aux véhicules zéro émission va nécessiter la refonte complète de nos réseaux électriques de distribution, à la charge

de tous les consommateurs d'électricité et également des collectivités territoriales. Le prix du kilowattheure n'a ainsi pas fini de grimper. Cette transition énergétique à marche forcée est aussi à l'origine de la ruée sans discernement que nous sommes en train de vivre vers les énergies renouvelables de toute sorte, sans distinction de leur bilan écologique véritable, de leur

impact sur la stabilité du réseau électrique, de leur coût souvent exorbitant et de la dépendance industrielle qu'elles induisent. La crise énergétique que nous avons connue cet hiver en est l'illustration.

Inepte maintenant quant à l'ampleur des moyens mobilisés pour le bénéfice escompté : les émissions européennes de CO2 représentent moins de 7% des émissions mondiales, et seulement 1% pour la France, parmi lesquelles l'automobile, depuis l'élimination des vieux véhicules ne représente plus que 16%, essentiellement dans ses usages urbains. Ne pourrait-on pas obtenir un résultat plus efficient et plus conforme à nos économies libérales, par le jeu de l'innovation et un usage plus avisé et eurocentré des nombreuses subventions à l'achat ? La France confond une fois de plus fin et moyen, vitesse et précipitation : au lieu de préconiser un objectif de dépollution à atteindre pour les véhicules, elle impose comme trop de pays européens la solution technique universelle du moteur électrique. Ne serait-il pas sensé de maintenir la possibilité des véhicules hybrides et de faire confiance à l'innovation et à la recherche-développement ?

Inepte surtout quant aux conséquences écologiques véritables. La fourniture de batteries en grand nombre impose d'importants saccages écologiques délocalisés dans plusieurs pays en développement, tellement plus confortables pour nos bonnes

consciences occidentales. L'extraction du cobalt, du lithium, et du nickel cachent des réalités très dommageables pour l'environnement car l'industrie minière est une des industries les plus polluantes au monde avec des résidus toxiques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Est-ce aujourd'hui un tabou de parler du scandale de l'exploitation des enfants ? De nombreuses régions du monde sortent ravagées de cette ruée vers ces nouveaux eldorados. Pour finir, le recyclage des batteries est encore très insuffisant avec seulement 46% de batteries collectées. Ces dernières sont très difficilement réparables, induisant une augmentation notable des épaves. La construction des véhicules électriques est ainsi au total bien plus émettrice de GES, la pression sur les ressources limitées en métaux prenant le relais de celle sur les énergies fossiles. Comment assumons-nous toutes ces nouvelles hypocrisies ?

Mais surtout, où est l'étude d'impact qui a prévalu à cette décision ? Est-elle aussi « probante » que celle que la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le nucléaire vient de mettre à jour ? Est-ce là, à nouveau, un totem écologique romantique dont on découvrira l'imposture dans quelques années ?

Aux fiascos énergétique et budgétaire que nous subissons, le gouvernement compte-t-il ajouter le fiasco automobile ? Après le précédent nucléaire, la

confiance est rompue. La voiture électrique n'a suffisamment démontré ni sa vertu écologique ni sa pertinence pour la stratégie industrielle de la France. Les utopies vertes déconnectées et brouillonnes, imposées sous le sceau de l'urgence, au mépris des lois de la physique, ont fait assez de dommages. Le gouvernement doit défendre les intérêts des Français, exsangues des « quoi qu'il en coûte » successifs, réserver ses dispositifs de soutien au seul bénéfice de son industrie automobile (pourquoi ne pas s'inspirer de l'Inflation Reduction Act américain ?) et négocier des dérogations prenant en compte nos besoins économiques et industriels, les capacités de nos concitoyens et l'impact écologique réel de cette interdiction très dogmatique. Nous attendons donc de lui, toujours si prompt à le rappeler à l'opposition sénatoriale, une attitude de responsabilité : il doit faire valoir une position française pragmatique, sans s'abriter trop facilement derrière la solution allemande des e-carburants, possiblement démagogique et dilatoire, dont l'étude approfondie fait d'ailleurs craindre une réalité économique et écologique hélas aussi séduisante que mensongère.

La préservation de notre environnement nous oblige : si la transition écologique débouche sur un désastre économique, il est à craindre qu'elle ne devienne pour tous nos concitoyens une querelle byzantine.



Et maintenant, l'IA générative de vidéos à partir de textes... et ce n'est que le début !

L'intelligence artificielle de ModelScope est capable de générer de très courtes vidéos à partir de texte, et les premiers résultats sont aussi étranges qu'impressionnants. L'IA n'en est qu'à ses balbutiements, mais il semble déjà clair que ce type de générateur de vidéos va monter en puissance.

Après les IA génératives pour le texte et les images, voici venu le temps de celles qui créent des vidéos. On est encore très loin des vidéos de Deepfake, mais en moins de trois minutes, tout un chacun peut générer une très courte séquence animée. Parmi ces outils spécialisés, il y a celui de ModelScope.

La plateforme n'en est qu'à ses balbutiements. C'est pour le moment la seule à avoir sauté le pas pour libérer son accès au grand public. L'outil à l'aspect rudimentaire est hébergé par HuggingFace, une plateforme américaine dédiée au traitement du langage naturel, mais ModelScope provient de Chine. Dans le champ disponible, il suffit de saisir le type d'animation que l'on souhaite voir affiché et de cliquer sur le bouton « Generate Video ».

Là encore, comme pour des IA transformant le texte en images, seule l'imagination peut présenter un frein. Il faut également penser au nouvel art du « prompt » associé à ces IA. Ce « prompt » permet de décrire précisément ce que l'on souhaite voir affiché. Dans le cas de Midjourney, par exemple, plus il y a des détails techniques (éclairage, style de rendu, profondeur de champ...), plus le résultat est précis. Pour ModelScope, c'est pour le moment moins utile, mais il faut préciser si la vidéo est en couleur, sinon ce sera du noir et blanc par défaut. Le temps de traitement est assez long, au moins 200 secondes pour générer une vidéo de seulement deux secondes. Il faut également noter que la plateforme est souvent saturée. Des courtes séquences un brin inquiétantes

À l'issue du traitement, un aperçu de la vidéo est disponible. Sous le lecteur, en jouant avec les options avancées, il est possible d'augmenter le nombre d'images par seconde et d'affiner la transition entre les différentes scènes. À partir du moment où l'on augmente le niveau de ces



options, la durée de traitement peut prendre un bon quart d'heure. Parlons du résultat. Il reste assez abstrait avec des visages très approximatifs, une définition médiocre et des scènes saccadées. À noter qu'un filigrane Shutterstock est souvent présent, signe que l'IA vient piocher dans cette base photographique à partir du moment où l'on souhaite mettre en scène une personnalité.

Au final, cela ressemble aux premiers Gif animés. Au niveau de leur aspect, les personnages sont semblables aux premières versions de DALL-E, il y a plus

d'un an, ce qui laisse supposer que les améliorations vont très rapidement arriver. Parmi les premières créations publiées sur les réseaux sociaux, on trouve déjà de nombreuses séquences mettant en scène des personnalités. C'est le cas de Will Smith qui mange goulûment des spaghettis, ou encore d'Emmanuel Macron qui débarrasse des rues encombrées de poubelles. Le côté grotesque de ces images animées a un effet inquiétant. Si ce n'est que le début, il faut savoir que de son côté OpenAI planche aussi sur une IA identique.

En Bref...

Passer un appel depuis un téléphone mobile est un geste devenu banal qui, il y a quelques décennies encore, relevait pourtant de l'exploit. Le tout premier coup de fil de ce type a été passé à New York (États-Unis) le 3 avril 1973, soit il y a tout juste cinquante ans. C'est l'ingénieur Martin Cooper qui a eu l'honneur de le passer. Il était alors à la tête d'une équipe de concepteurs et d'ingénieurs de Motorola, rapporte France Bleu.

Cet appel mémorable a été passé depuis un appareil en forme de bloc, très lourd et plein de fils et circuits électroniques. « Ce téléphone pesait plus d'un kilo [...] et sa batterie permettait de tenir une conversation pendant environ vingt-cinq minutes », se souvient l'intéressé. Le destinataire du coup de fil n'était autre que le rival de Martin Cooper, un ingénieur travaillant pour géant américain des télécoms Bell System.

Un grand silence à l'autre bout du fil

« Je lui ai dit : "Joel, c'est Martin Cooper [...], je te parle depuis un téléphone mobile. Mais un vrai mobile, personnel, portable, tenu à la main." [...] Il y a eu un silence à l'autre bout du fil. Je crois qu'il serrait les dents », a raconté l'ingénieur. Reste qu'il a ensuite fallu attendre dix ans pour que le premier téléphone portable soit commercialisé. Les agents immobiliers ont été les premiers à adopter le nouveau système, qui leur permettait de faire visiter des biens en répondant à de potentiels clients.

Aujourd'hui, Martin Cooper se dit effrayé par l'utilisation des téléphones portables et des smartphones. « Je suis anéanti de voir des gens traverser la rue en regardant leur téléphone portable. Ils ont perdu la tête », a estimé l'Américain de 94 ans. Ce dernier croit malgré tout en l'avenir et au potentiel de l'appareil. « Ce n'est que le début, on commence seulement à comprendre ce dont il est capable », a-t-il assuré. Le nonagénaire a notamment expliqué que les téléphones portables pourraient un jour permettre d'éradiquer des maladies grâce à des capteurs.

Sky Tonight

Test de l'application pour astronomes amateurs

Avec la multiplication des applications de cartographie du ciel, Vito Technology sort du lot en proposant une application aux fonctionnalités avancées. Futura a testé Sky Tonight, une véritable mine d'informations qui permet de tout savoir sur le ciel nocturne et de prévoir ses observations à l'avance.

Cela fait déjà quelques années que les applications mobiles facilitent l'observation des étoiles. Pointez votre mobile en direction de la partie du ciel observée, et il affichera une carte avec les noms des étoiles et des constellations. Vito Technology s'était déjà fait connaître dans ce domaine avec l'application Star Walk 2. Cependant, la firme propose une seconde application beaucoup plus évoluée, baptisée Sky Tonight.

Même si les deux applications



intègrent la même fonctionnalité de base, à savoir afficher une carte du ciel, Sky Tonight est beaucoup plus complète et surtout interactive. Cette application propose de nombreuses informations sur

les objets visibles, et permet de prévoir les observations à l'avance. Elle s'adresse aussi bien aux débutants qui souhaitent simplement observer les étoiles à l'œil nu, qu'aux amateurs chevronnés.

Des informations détaillées sur les objets visibles

L'utilisation de la carte du ciel est très intuitive. Déplacez votre mobile de manière à faire apparaître l'étoile qui vous intéresse (appuyez sur l'icône de la boussole en bas à droite si la carte ne suit pas les mouvements), ou faites glisser la carte manuellement, puis touchez le point sur l'écran. L'application affiche alors le nom de l'étoile, ainsi que sa trajectoire à travers le ciel dans le temps, graduée en fonction de l'heure. Cela permet notamment de savoir d'un coup d'œil jusqu'à quelle heure elle sera visible. Appuyez sur son nom pour afficher l'écran d'informations détaillées.



BRADYCARDIE :

Tout savoir sur ce trouble du rythme cardiaque

La bradycardie est un trouble du rythme cardiaque caractérisé par un ralentissement important dudit rythme cardiaque. À quelle vitesse bat alors le cœur ? Quelles sont les causes de ce phénomène ? Faut-il s'en inquiéter ? Comment le prendre en charge ? Réponses du Dr Claude Kouakam, cardiologue. La bradycardie désigne un ralentissement important du rythme cardiaque. Elle est généralement sans gravité, mais elle peut parfois trahir une anomalie cardiaque ou une maladie cardiovasculaire à part entière. Comment la détecter et la prendre en charge ? Éclairages du Dr Claude Kouakam, médecin cardiologue, spécialisé dans la prise en charge des troubles du rythme cardiaque et responsable de l'unité Syncope et du Plateau Technique Rythmologique Non Invasif à l'Institut Cœur Poumon du CHU Lille.

Définition : qu'est-ce que la bradycardie ?

Comme indiqué ci-dessus, la bradycardie désigne un rythme cardiaque plus lent que la moyenne, soit inférieur à 60 battements par minute au repos. «Le rythme cardiaque peut descendre à 50 battements par minute le jour au repos et jusqu'à 40 battements par minute la nuit», indique le Dr Kouakam, qui insiste sur le fait qu'il s'agit de valeurs théoriques, à analyser en fonction du ressenti des patients.

Relativement répandue chez les sportifs, la bradycardie peut aussi être liée au vieillissement, à la prise de médicaments ou encore à une pathologie cardiaque. Selon leur origine, on distingue d'ailleurs :

- les bradycardies physiologiques ;
- les bradycardies iatrogènes ;
- les bradycardies d'origine cardiaque ;
- et les bradycardies secondaires.

Normes au repos : à quelle vitesse bat normalement un cœur ?

Un cœur en bonne santé bat généralement entre 60 et 90 fois par minute. «Mais certains grands sportifs peuvent avoir un

cœur qui bat 50 fois par minute et se porter comme des charmes !», souligne le cardiologue.

Le syndrome de bradycardie-tachycardie

Le syndrome de bradycardie-tachycardie, aussi appelé «maladie de l'oreillette», se caractérise par une alternance de phases pendant lesquelles le cœur bat trop lentement (bradycardie) et de phases pendant lesquelles le cœur bat trop rapidement (tachycardie). Généralement causé par un dysfonctionnement de l'activité électrique du nœud sinusal, il peut causer une grande fatigue, des vertiges, des maladies, des palpitations et des douleurs thoraciques.

Sa prise en charge dépend de son origine, mais comprend généralement la prise de médicaments pour réguler le rythme cardiaque, l'implantation d'un stimulateur cardiaque et / ou une intervention chirurgicale pour corriger les anomalies électriques cardiaques.

Fatigue, essoufflement, étourdissement... Quels signes doivent alerter ?

La bradycardie passe parfois inaperçue car elle est parfois bien supportée par les patient(e)s et n'engendre pas de symptômes. Quelques signes peuvent toutefois alerter :

- une grande fatigue ;
- un manque d'entrain ;
- un essoufflement ;
- une sensation de malaise ou des vertiges ;
- l'impression que son cœur «s'arrête» ;
- etc.

Dans les cas les plus graves, les patient(e)s peuvent même perdre connaissance (syncope). Et la Dr Kouakam d'ajouter :

«Si le rythme cardiaque est de 20 battements par minute, la bradycardie peut mener à l'arrêt cardiaque».

Risques : est-ce que la bradycardie est dangereuse ? (Un cœur qui bat lentement est-ce grave ?)

La bradycardie n'est pas forcément dangereuse, puisqu'elle peut rester asymptomatique.

Toutefois, en cas de symptômes handicapants et récurrents, elle doit être prise en charge

pour éviter tout risque de complications lié, notamment, aux syncopes, qui peuvent provoquer des chutes graves et d'autres conséquences délétères.

Sans compter qu'il est indispensable d'éliminer des causes cardiovasculaires sous-jacentes et potentiellement graves.

Causes : qu'est-ce qui peut provoquer une bradycardie ?

On distingue tout d'abord des causes physiologiques, comme la pratique d'un sport à haut niveau ou le vieillissement naturel.

Les bradycardies iatrogènes, elles, sont liées à la prise de médicaments susceptibles de ralentir le rythme cardiaque, comme les bêta-bloquants, certains traitements contre l'insuffisance cardiaque ou certains antihypertenseurs.

Les bradycardies dites «secondaires» sont, comme leur nom l'indique, consécutives à certaines pathologies chroniques, comme :

- l'hypothyroïdie ;
- l'épilepsie ;
- les ictères ;
- l'hypertension intracrânienne ;
- certaines infections, comme la fièvre typhoïde ;
- un syndrome d'apnée du sommeil ;
- l'amylose ;
- et / ou certaines maladies auto-immunes.

Si toutes ces causes ont été écartées, il s'agit certainement d'une bradycardie d'origine cardiaque, liée à :

- un infarctus du myocarde ;
- une infection de type péricardite, myocardite ou endocardite ;
- une anomalie du nœud sinusal (par exemple, des cicatrices laissées par une autre maladie cardiaque) ;
- une ou plusieurs anomalies de l'influx électrique cardiaque entre les oreillettes et les ventricules (bloc auriculoventriculaire) ;
- ou une hémochromatose (une maladie génétique caractérisée par une hyperabsorption intestinale de fer).

Qui sont les personnes à



risque ?

La bradycardie peut toucher tout le monde, mais certains publics sont plus «à risque», comme :

- les personnes âgées ;
- les sportifs (par exemple les apnéistes) ;
- les patient(e)s traité(e)s par certains médicaments ;
- les personnes en proie à une pathologie cardiaque ;
- et les personnes en état de relâchement total après une séance de relaxation ou de méditation.

Comment on la diagnostique ? Quels examens passer ?

Le diagnostic de bradycardie nécessite un examen clinique approfondi : «on prend en compte le pouls, l'auscultation cardiaque, l'âge, les antécédents, les traitements en cours et le mode de vie de chaque patient(e)», insiste le Dr Kouakam.

Pour infirmer ou confirmer son diagnostic, il peut prescrire l'un de ces examens :

- un électrocardiogramme (ECG) ;
- une épreuve d'effort ;
- une échographie cardiaque ;
- un enregistrement Holter ;
- un moniteur cardiaque implantable ;
- etc.

Traitement : quelle prise en charge pour limiter l'impact de la bradycardie ?

La prise en charge de la bradycardie dépend bien évidemment de sa cause (prise en charge dite symptomatique). «Le choix du traitement dépend non seulement de la cause de la bradycardie, mais aussi de ses

répercussions sur le quotidien des patient(e)s», insiste le cardiologue.

Lorsque la bradycardie paraît bénigne et n'impacte pas la vie courante, il est possible de se passer de traitements (sans pour autant oublier la surveillance). Mais dans les cas plus sévères, la pose d'un pacemaker ou stimulateur implantable est indispensable pour gérer la fréquence cardiaque et l'accélérer si besoin.

Alimentation, sport, sommeil : comment faire face en cas de bradycardie ?

La plupart des patient(e)s en proie à une bradycardie ne sont pas impacté(e)s au quotidien et mènent une vie tout à fait «normale». De même, le port d'un pacemaker ne complique pas la vie courante outre mesure.

Dans les deux cas, plusieurs règles hygiénodététiques s'imposent par précaution :

- limiter sa consommation d'alcool et de caféine ;
- limiter — voire stopper — sa consommation de tabac ;
- éviter les sources récurrentes de stress ;
- adopter une alimentation équilibrée ;
- ne pas chercher à augmenter à tout prix sa fréquence cardiaque
- et s'astreindre régulièrement à une activité physique adaptée.

Pensez aussi à consulter régulièrement votre médecin traitant ou votre cardiologue pour faire le point. Et si de nouveaux symptômes se manifestent, avertissez-les rapidement.



Cette erreur que l'on fait tous en se lavant le visage et qui abîme notre peau

Avoir une belle peau, lisse, brillante, forte et rebondie est un but pour la plupart des gens. Cependant, cela ne se fait pas sans effort. Si la génétique, notre environnement et notre mode de vie jouent un grand rôle, la manière dont on traite notre peau de l'extérieur est aussi un élément clé. Pour cela, il est primordial d'adopter une routine beauté douce pour notre peau, qui respecte ses besoins et qui s'adapte à ses caractéristiques. En effet, une peau grasse n'aura pas les mêmes besoins qu'une peau sèche ou une peau mixte. Cependant, il y a des gestes qui sont universels, comme le lavage du visage.

Cette étape est essentielle pour éliminer les restes de



maquillages et les saletés accumulées sur le visage tout au long de la journée. Résultat :

les pores sont purifiés, le visage est lisse et prêt à accueillir le reste de la routine. Pourtant, il

semblerait que nous ne faisons pas toujours les choses comme il faut lorsque l'on lave son visage. Sur son compte TikTok, Izzy Chen, influenceuse beauté et skincare a dévoilé l'erreur à ne plus faire lorsque l'on nettoie son visage : sécher son visage avec sa serviette de bain.

Pourquoi ne faut-il pas sécher son visage avec sa serviette de bain ?

Dans sa vidéo, l'influenceuse est radicale, la première erreur que l'on fait tous en lavant son visage c'est de le sécher avec une serviette de bain déjà utilisée. «Les bactéries vont s'accumuler et cela peut conduire à de l'acné», dit-elle. Une théorie confirmée par le Docteur Gohara, dermatologue, dans le média The Healthy.

Selon elle, il faut utiliser une serviette propre pour son visage, que l'on change régulièrement. «L'humidité peut accumuler les bactéries», explique-t-elle.

Dans Allure, le docteur Joshua Zeichner, dermatologue, va encore plus loin en expliquant qu'il faut également se servir correctement de sa serviette. «C'est l'une des erreurs les plus courantes chez mes patients», dit-il, en expliquant qu'il ne faut pas frotter sa serviette mais plutôt la tapoter sur son visage. «Le frottement peut causer irritation et inflammation, donc tant que vous utilisez une serviette propre, vous devez la tapoter délicatement», explique-t-il.

Carré asymétrique

Conseils et idées pour l'adopter en 2023

À la recherche d'une coupe de cheveux originale et captivante pour 2023 ? Pourquoi ne pas craquer pour le carré asymétrique? Voici nos conseils pour l'adopter Si vous êtes à la recherche d'une nouvelle coupe pour rafraîchir vos cheveux longs ou sublimer vos cheveux courts, le carré peut être une bonne alternative. Carré court, carré dégradé ou encore carré plongeant, nombreuses sont les options sur lesquelles craquer. Parmi elles, il y en a une que l'on oublie trop souvent : le carré asymétrique.

À la pointe de l'originalité, cette coupe de cheveux se reconnaît par ses mèches plus longues d'un côté de la tête que de l'autre. Avec son côté rebelle, elle permet de donner beaucoup de définition et de caractère à n'importe quel look et se décline en plusieurs styles. Lisse, légèrement bouclé, avec ou sans frange... Découvrez comment l'adopter juste ici.

Long, court, plongeant :



qui peut adopter le carré asymétrique ?

Contrairement à certaines coupes de cheveux comme le carré classique, la cub cut ou encore le carré flou, le carré asymétrique demande un peu plus de réflexion. S'il n'y a pas de règles exactes en matière de coiffure et que l'important est de faire ce qu'il vous plaît, vous

peuvent tout de même solliciter l'avis d'un professionnel. En effet, le carré asymétrique est une coupe avec des longueurs et des volumes inégaux, qui ne pourront pas forcément mettre en valeur tous les types de cheveux ou toutes les formes de visage. Pour ne pas se tromper, mieux vaut demander conseil à votre coiffeur avant de passer le cap.

Quel entretien pour un carré asymétrique ?

Le carré asymétrique est une coupe qui nécessite un entretien, certes, régulier, mais relativement peu contraignant. Le but, avec cette coupe, est de maintenir les pointes en forme, pour ne pas lui donner un aspect négligé. Ainsi, il convient d'adopter des soins hydratants et nourrissants, tout en appliquant une petite huile capillaire quotidiennement sur les pointes.

Comme tous les carrés, il est de mise de reprendre quelques rendez-vous chez le coiffeur pour lui redonner sa structure, mais à quelle fréquence? Tout dépend d'un facteur : sa longueur. En effet, si vous optez pour un carré asymétrique long, il faudra le couper plus souvent, environ tous les deux à trois mois maximum, pour lui redonner sa forme. Dans le cas d'un carré asymétrique court, il est possible d'opter pour une fréquence de coupe de 5 à 6 mois entre chaque rendez-vous, étant donné qu'il

s'agit d'une coupe supportant relativement bien la repousse.

Ondulé, lisse, bouclé : comment coiffer le carré asymétrique ?

Pour coiffer votre carré asymétrique, plusieurs options s'offrent à vous. Si sa longueur le permet, vous pouvez toujours opter pour un chignon, une queue-de-cheval ou une jolie tresse, en laissant, si vous le désirez, quelques mèches lâchées sur le côté. Pour le laisser détaché, avec un peu de fantaisie, ajoutez simplement quelques accessoires, comme des barrettes.

Pour le porter sans accessoire et détaché, vous pouvez le lisser totalement, ou effectuer quelques jolies ondulations, à l'aide d'un fer à lisser ou d'un fer à boucler. Attention à bien utiliser un protecteur de chaleur avant de vous coiffer avec un appareil chauffant.

Comment apporter du volume rapidement à ses cheveux fins ?

Vos cheveux fins vous donnent du fil à retordre lorsque vous tentez de les coiffer le matin ? Essayez cette astuce magique qui vous permettra de leur apporter du volume en un éclair.

Cette astuce vient de Marie Aiello, une coiffeuse et créatrice de contenu spécialisée dans les cheveux, qui a partagé sur son

compte Instagram un véritable tour de magie. Pour apporter du volume aux cheveux fins, elle ne s'empare que d'un peigne à dents larges et de son sèche-cheveux. Ensuite, voici les gestes à effectuer :

Tout d'abord, nous vous conseillons d'utiliser au préalable un produit coiffant volumisant à

appliquer au niveau des racines, puis un spray thermoprotecteur pour les protéger de la chaleur du sèche-cheveux ;

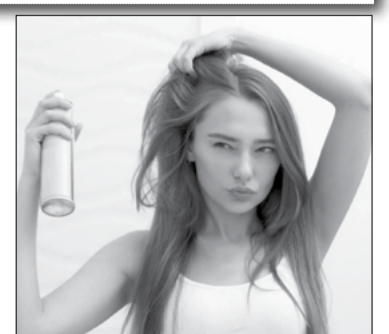
Ensuite, séparez vos cheveux avec une raie au milieu et prenez les deux mèches du devant ;

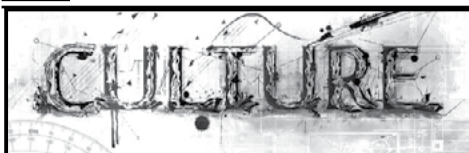
Passez votre peigne à travers ses deux mèches, à l'horizontal, en le faisant remonter vers l'arrière, en

amenant les mèches avec ;

Arrêtez-vous vers l'arrière du crâne et ramenez légèrement le peigne vers l'avant, pour créer une bosse avec vos cheveux ;

Passez votre sèche-cheveux sur cette bosse, puis laissez refroidir ; Lâchez vos cheveux et laissez-les tomber naturellement.





Exposition «Coutumes et traditions de la famille oranaise au mois de Ramadhan»

Une exposition «Coutumes et traditions de la famille d'Oran au mois de Ramadhan», ouverte lundi à Oran, met en exergue la fabrication de gâteaux traditionnels dans la capitale de l'Ouest algérien qui résistent devant la prolifération de gâteaux modernes.

Organisée par le Centre d'artisanat traditionnel de hai «Es-sabah», cette manifestation avec la participation de 13 artisanes expose une variété de gâteaux traditionnels telles que «Griwech», «Makrouth», «Torno» et «Kaak» et autres gâteaux qui garnissent la table à l'Aïd El-Fitr et occupent une grande place

des plats des familles oranaises qui maîtrisent leur préparation avec l'introduction de nouvelles touches.

L'exposition constitue aussi une opportunité pour les femmes artisanes diplômées de l'Ecole de formation et de perfectionnement du niveau, spécialisée dans la fabrication de gâteaux pour

faire connaître leur savoir-faire dans le domaine de préparation de gâteaux traditionnels et modernes, a souligné l'artisane Nadia Yahyaoui, une formatrice contractuelle avec la chambre d'artisanat et des métiers.

Cette exposition, qui s'inscrit dans le cadre du programme du secteur du tourisme et de

l'artisanat à Oran, permet aux femmes au foyer et aux artisanes rurales ayant bénéficié d'une formation dans le domaine de la pâtisserie de promouvoir leurs produits, selon le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Khalid Tahraoui.

Citations...



Maud Simonnot reçoit le prix littéraire Jean Freustié

La romancière et directrice de la Nouvelle revue française Maud Simonnot a reçu lundi le prix Jean Freustié pour «L'Heure des oiseaux».

Publié en août aux Editions de l'Observatoire, ce roman évoque le retour d'une jeune femme sur l'île de Jersey, où elle va faire des recherches sur des sévices subis par son père.

«Dans ce récit d'une enquête sur un orphelinat où on maltraite les enfants, Maud Simonnot agence un puzzle où la terreur côtoie l'émerveillement devant la simplicité du monde», a commenté dans un communiqué une jurée, Dominique Barbéris.

Maud Simonnot, 44 ans, est devenue en 2022 la première femme à diriger la mythique «nrf». Elle a signé deux romans, dont le premier s'intitulait «L'Enfant céleste».

Le prix Jean Freustié, créé en 1987, est l'un des prix littéraires les mieux dotés de France, avec 25.000 euros. Soutenu par la Fondation de France, il



«couronne principalement un auteur prometteur ou encourage un écrivain dont l'oeuvre, insuffisamment reconnue, n'a pas fait l'objet d'un grand prix littéraire d'automne». Jean Freustié était écrivain, prix Renaudot 1970.

France

«Ramsès et l'or des pharaons» en exposition immersive

Une exposition symbolique du règne de Ramsès II s'ouvre vendredi 07 mars à la Grande Halle de La Villette à Paris.

Réunissant plus de 180 pièces originales dont le masque funéraire du roi égyptien Amenemopet, «Ramsès et l'or des pharaons» proposera au public une expérience unique à travers un décor immersif.

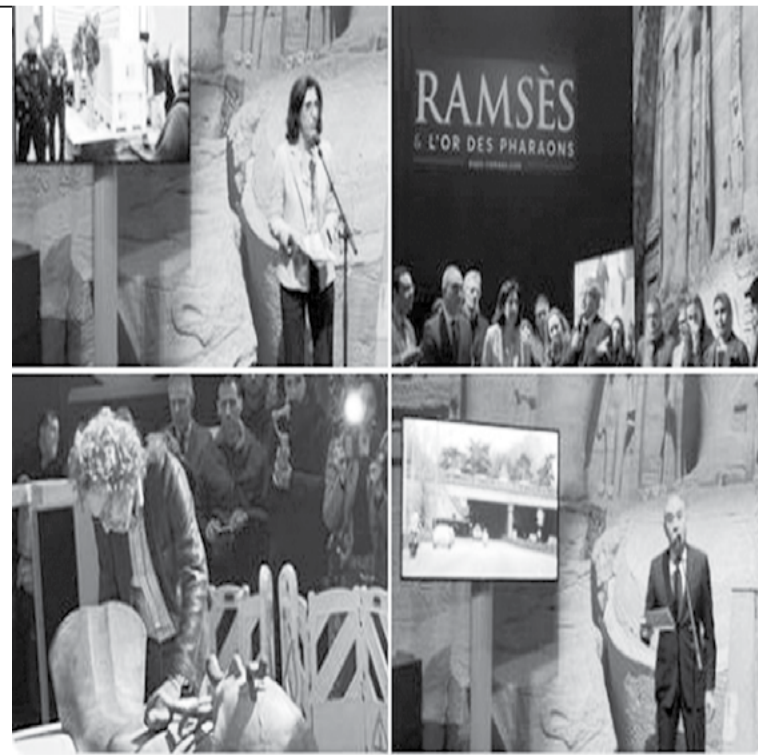
«C'est un objet absolument extraordinaire, extrêmement fragile, extrêmement restauré, parce que c'était au départ ce masque - masque funéraire du pharaon Amenemopet-était sur une âme de bois qui a disparu. Donc il a fallu reconstituer le support sans abîmer la feuille d'or. Et puis c'est un objet absolument extraordinaire. C'est même inimaginable que

cet objet soit là» a déclaré Dominique Farout, commissaire de l'exposition et égyptologue. La collection est l'une des plus impressionnantes jamais exposée en France illustrant la grandeur de l'Egypte antique, avec des installations high-tech, faisant usage de projections cinématographiques de vues panoramiques, réalités virtuelles et d'images filmées par drones. D'autres chefs-d'œuvre à couper le souffle seront également exposés, notamment des bijoux royaux en pierres semi-précieuses.

«Vous avez devant vous des exemples assez remarquables de bijoux que l'on pouvait trouver dans l'Empire du Milieu, c'est-à-dire dans la période classique de l'Égypte ancienne. Nous

sommes aux alentours de 2000 avant J.-C. et c'est l'âge d'or de ce type de bijoux appelés cloisonnés. Cela signifie que l'on a tout un réseau de feuilles d'or dans lesquelles sont incluses des pierres précieuses. On a donc, par exemple, de la turquoise, du lapis-lazuli, de l'améthyste, donc des pierres qui étaient considérées par les Égyptiens comme éminemment précieuses», explique Bénédicte Lhoyer, la conseillère scientifique pour l'exposition et égyptologue.

L'exposition «Ramsès et l'or des pharaons» est à découvrir à Paris jusqu'au 6 septembre 2023.





L'histoire extraordinaire de Harry, esclave de George Washington

Dans son dernier livre, l'économiste français Thierry Paulais retrace le parcours d'un esclave ayant vécu à la fin du XVIII^e siècle. Un destin extraordinaire, à l'heure de la guerre d'indépendance américaine et des premiers débats sur l'abolition de la traite.

« Harry Washington » est né dans les années 1740 en Afrique de l'Ouest, probablement dans la région de la rivière Gambie. On suppose qu'il a été capturé au début de la décennie 1760 pour être vendu comme esclave et envoyé en Amérique. On croit savoir qu'il a été embarqué sur un navire anglais qui l'aurait, peut-être, emmené directement à Alexandria, sur la rivière Potomac. Ce qui fait de « Harry » un « saltwater slave », c'est-à-dire un esclave transporté directement d'Afrique en Amérique, par opposition à ceux, très nombreux, que les négriers déposaient d'abord dans les « îles à sucre » des Caraïbes avant de les revendre à des propriétaires du continent. « Essai biographique »

L'un des seuls faits que les documents historiques permettent de confirmer avec certitude, c'est qu'en 1763, « Harry » a été racheté à des planteurs du Potomac par l'un de leurs voisins, lui-même exploitant de terres agricoles et propriétaire d'esclaves, dont le nom était appelé à passer à la postérité : George Washington, le premier président (de 1789 à 1797) et l'un des mythiques pères fondateurs des États-Unis d'Amérique.

C'est pour cette raison que le héros du livre de Thierry Paulais porte le nom de « Washington », qui n'est évidemment pas plus son patronyme de naissance que « Harry » n'était son prénom africain. Passionné par le parcours hors normes du personnage, l'auteur du livre explique clairement avoir voulu écrire ce qu'il qualifie d'« essai biographique ». Impossible, en effet, de rédiger une biographie complète, faute de sources historiques fiables. De la vie de « Harry », on connaît tout de même les principaux épisodes, qui correspondent à une période historique particulièrement riche et agitée.

« Harry » a donc été capturé en Sénégambie, il a traversé l'Atlantique, a été vendu et revendu comme esclave, a travaillé dans des plantations. Il s'est échappé, plusieurs fois, a été repris, puis s'est engagé aux côtés

des Anglais – qui promettaient la liberté aux esclaves rejoignant leurs rangs – lors de la guerre d'indépendance américaine. Devenu un homme libre, « Harry » a été mis à l'abri avec une partie de ses compagnons « Black Loyalists » en Nouvelle-Écosse, près du Canada, avant de faire partie des « colons » renvoyés en Afrique afin d'y contribuer à la création d'un nouvel État indépendant et libre soutenu par plusieurs groupes abolitionnistes britanniques : la Sierra Leone. Et d'être, finalement, trahi par ces « alliés » britanniques, mais c'est une autre histoire déjà racontée par Thierry Paulais dans son précédent livre.

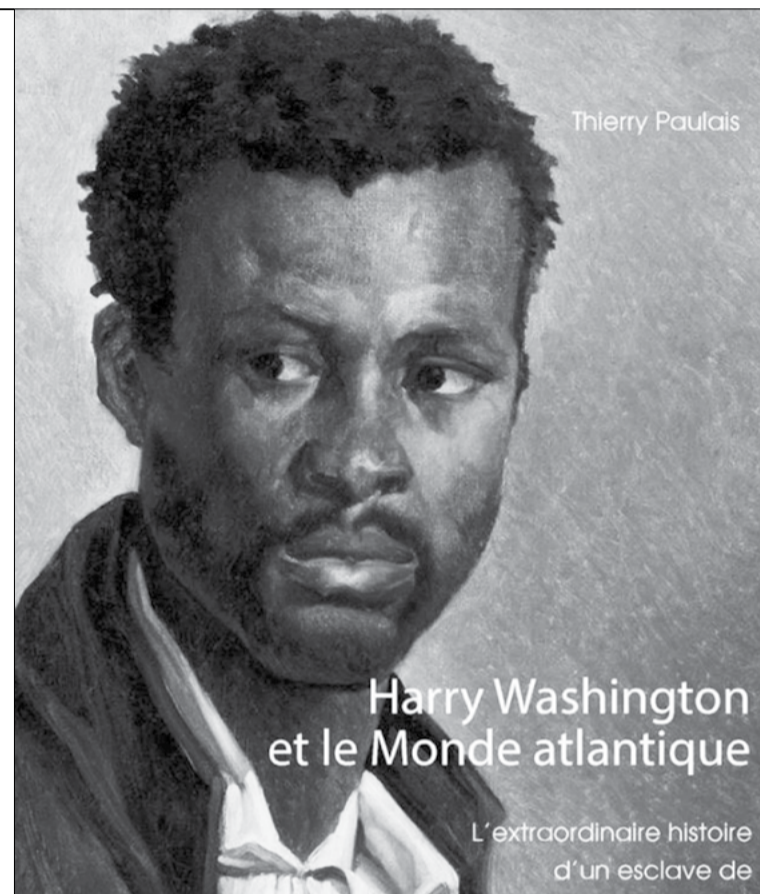
La notion de Monde atlantique Faute de pouvoir vraiment suivre son personnage à la trace, l'auteur décrit avec soin et précision le contexte historique dans lequel celui-ci a été plongé, détaillant comment les contraintes de la marine à voile influaient sur la route des bateaux pratiquant la traite et l'horreur absolue des traversées de l'océan, décryptant le jeu mené par les différentes puissances européennes mais aussi par les corsaires et pirates qui pullulaient entre Afrique et en Amérique.

Plutôt que de parler de « traite » ou de « commerce triangulaire », Thierry Paulais insiste sur la notion de « Monde atlantique », qu'il juge particulièrement éclairante pour comprendre le contexte, même si elle reste mal connue en Europe. « C'est une idée née aux États-Unis et qui a un lien avec la mondialisation, explique-t-il. C'est très présent par exemple dans les écrits de W.E.B. Du Bois, et particulièrement dans *The Souls of Black Folk* (1903), l'idée étant d'évoquer la dimension culturelle des rapports entre les deux rives atlantiques. Ça rejoint aussi le concept de 'double consciousness', c'est-à-dire le fait que les Africains-Américains ont le sentiment d'être partagés entre deux cultures, ce qui fait d'eux une population spécifique, dont l'héritage est différent, par exemple, de celui des habitants de la Caraïbe. On peut aussi faire le lien avec le courant plus récent de ce que l'on appelle l'afro-pessimisme, qui arrive malheureusement à la conclusion que ce passé est si lourd qu'on n'en sortira jamais. »

Le récit du parcours de « Harry », qui coïncide historiquement avec les premiers débats sur l'abolition de l'esclavage, en Europe, ainsi

qu'avec la Révolution française et l'émergence du concept de droits de l'homme, met aussi crûment en lumière le cynisme des Européens et des Américains. Les Anglais promettent la liberté aux esclaves qui combattent à leurs côtés, certes, mais c'est avant tout parce qu'ils ont désespérément besoin d'hommes et que cela fragilise l'économie de leurs colonies rebelles du Nouveau monde. Les Américains, eux, se soulèvent au nom de la liberté et ont bien conscience du paradoxe entre les principes qu'ils revendiquent et la pratique de l'esclavage ; mais lorsque l'idée de l'abolir est abordée, elle est repoussée à une écrasante majorité.

« Les Américains ont envisagé d'offrir la liberté à certains esclaves, développe Thierry Paulais, mais d'un autre côté l'idée même de 'noirs libres' les effrayait. C'était un mauvais exemple pour les esclaves, il y



avait la crainte du métissage, sur lequel Jefferson a écrit des choses très violentes. Fondamentalement, dès sa capture, un esclave n'était plus une personne mais un bien, un investissement, et il fallait protéger son investissement. Les esclavagistes n'avaient aucun doute sur cela, ils étaient vraiment convaincus de leur bon droit. » George Washington, un affairiste cynique

Le grand écart était tel avec les idéaux portés par les esprits les plus éclairés de l'époque qu'il a inspiré au général français La Fayette, venu combattre aux côtés des rebelles américains, une formule désabusée et peu connue : « Je n'aurais jamais tiré mon épée pour la cause de l'Amérique si j'avais su que, ce faisant, je fondais un pays d'esclavage. » Le livre de Thierry Paulais est

d'ailleurs très sévère envers les pères fondateurs des États-Unis, et logiquement avec le premier d'entre eux, le propriétaire de « Harry », George Washington. « Personnellement je pense que c'était plutôt un sale type, résume l'auteur. Il était cynique, affairiste, radin... Mais curieusement, aux États-Unis, ce n'est pas vraiment évoqué. Bien sûr les gens savent qu'il avait des esclaves, mais on évite d'en parler. Je ne crois même pas que le mouvement Black Lives Matter ait jamais proposé de déboulonner ses statues, de changer le nom de la capitale... Washington reste globalement intouchable. »

L'autre Washington, « Harry », a échappé à son sort d'esclave mais son destin n'en a pas été heureux pour autant. L'époque ne le permettait pas. Même après son retour en Afrique, il a continué à

porter le nom de famille hérité de son ancien maître et, pour Thierry Paulais, cela résume assez bien les traces profondes qu'a laissées dans la culture américaine la période de l'esclavage : « C'est aussi pour cela que ces questions restent aussi présentes dans l'esprit des Africains-Américains. Ils savent qu'aujourd'hui encore ils portent le nom des esclavagistes qui exploitaient leurs ancêtres. C'était tout le sens de la décision de Malcolm Little lorsqu'il s'est rebaptisé « Malcolm X ». C'est une sorte de stigmatisme qui perdure plusieurs siècles après et on ne voit pas comment en sortir. Certains pensaient que cette histoire passerait, si l'on peut dire, avec le temps... On se rend compte aujourd'hui que ce n'est pas le cas. »

La photo judiciaire de Trump, potentiellement collector

Il existe des millions de photos de Donald Trump, mais si la police new-yorkaise prend sa photo d'identité judiciaire mardi dans le cadre de son inculpation, inédite pour un ex-président américain, elle entrera instantanément dans l'Histoire.

Un cliché de face, un autre de profil: aux Etats-Unis, la procédure d'interpellation par la police prévoit deux photos, en plus de la prise des empreintes digitales. Et pour les célébrités qui ont maille à partir avec la justice, ce diptyque leur colle ensuite à la peau.

Al Capone, O.J. Simpson, Jane Fonda ou encore Hugh Grant... Toutes ces stars ont défilé devant les objectifs policiers, pour un «mugshot» à jamais indissociable de leur destin.

Une galerie de portraits que M. Trump pourrait rejoindre, même s'il est possible que son statut d'ancien président lui permette d'éviter cet exercice.

Inculpé dans une affaire d'achat du silence de l'actrice porno Stormy Daniels juste avant sa campagne présidentielle victorieuse de 2016, il est en tout cas attendu au tribunal mardi.

Produits dérivés

L'une des photos judiciaires les plus célèbres de l'histoire est celle de l'ancien footballeur américain O.J. Simpson, prise par la police de Los Angeles lorsqu'elle l'a arrêté parce qu'il était soupçonné d'avoir assassiné son ex-femme et l'amie de celle-ci.

Une semaine plus tard, elle faisait la couverture du magazine Time. Aujourd'hui encore, elle orne toutes sortes de produits dérivés, de simples t-shirts jusqu'à des guitares électriques.

L'actrice américaine Jane Fonda vend elle encore sur son site internet des vêtements et des tasses à café avec son portrait policier, pris en 1970.

Arrêtée à l'aéroport de Cleveland pour trafic de drogues -- une accusation abandonnée lorsque les tests ont révélé que sa valise ne contenait que des vitamines --, elle en avait profité pour prendre une pose provocante, le poing levé, tout juste rentrée du Canada où elle venait de prononcer un discours contre la guerre du Vietnam.

«J'ai certainement tiré beaucoup de profit de cette arrestation», a confié l'actrice militante au Los



Angeles Times en 2018.

Déchéance

Mais pour beaucoup de célébrités, une telle photo est plutôt synonyme de déchéance.

Ainsi, difficile de reconnaître Tiger Woods lorsqu'il a été arrêté endormi dans sa voiture en Californie en 2017. L'ex-prodige du golf avait expliqué être sous l'influence de puissants antidouleurs, mais son visage bouffi, sa barbe désordonnée et ses yeux hagards sont devenus le symbole d'une dérive déclenchée par ses problèmes de dos.

De même, la chevelure hirsute

de l'acteur Nick Nolte, arrêté en 2002 alors qu'il conduisait sous l'empire du GHB, a révélé la descente aux enfers d'une star nommée dix ans plus tôt «homme le plus sexy du monde».

Le comédien Hugh Grant a également défrayé la chronique avec son expression penaude devant la police de Los Angeles, qui l'avait surpris en 1995 avec une prostituée dans une voiture. À l'époque, le Britannique était en couple avec l'actrice Liz Hurley.

Politiques

Donald Trump serait le premier ancien président dont la photo

figurerait dans les dossiers de la police américaine, mais pas le premier homme politique.

Nombre de ses prédécesseurs se sont affichés tout sourire face aux forces de l'ordre. A l'instar de John Edwards, candidat à la primaire démocrate en 2008 et arrêté en 2011 pour des soupçons de détournement de fonds de campagne afin de cacher son adultère, avant d'être déclaré non coupable lors de son procès.

Le gouverneur du Texas, Rick Perry, arborait lui aussi un sourire sur sa photo d'arrestation lorsqu'il a été arrêté en 2014 pour abus de pouvoir -- des accusations abandonnées par la suite.

Qu'il affiche son sourire aux dents parfaites ou qu'il opte pour la mine sévère qu'il affectionne pour se poser en dirigeant à poigne, la photo d'arrestation de M. Trump sera inévitablement collector, si elle existe.

Comme celle d'O.J. Simpson, elle ferait la une des journaux. Et comme celle de Jane Fonda, il est presque certain qu'elle serait ensuite disponible sous forme de t-shirt. Peut-être même sur le site web de M. Trump.

Le monde aborigène s'expose en grand au musée du Quai Branly à Paris

Installations multimédia, peintures, photographies... le musée du Quai Branly à Paris présente à partir de mardi une grande exposition consacrée au monde aborigène des premières nations australiennes, entièrement conçue par leurs descendants.

Intitulée «Songlines. Chant des pistes du désert australien», elle propose une traversée des régions désertiques du centre et de l'ouest australiens et des différentes populations qui les habitent, autour du récit d'un de leurs grands mythes fondateurs: l'histoire des «Sept soeurs» poursuivies sans relâche par un sorcier ayant la capacité de se métamorphoser à tout moment.

Avec vingt installations multimédia et plus de 200 peintures, photographies et objets d'art, l'exposition s'articule



autour d'un dôme immersif de 7 mètres de hauteur et six mètres de diamètre sous lequel les visiteurs découvrent à 360 degrés les oeuvres d'art rupestre du site de Walinynga, représentant l'histoire de ces sept soeurs.

Leurs figures virtuelles, grandeur

nature, s'animent sur terre et s'envolent dans l'espace du dôme où se déploie le ciel nocturne étoilé. Le son des instruments et des chants traditionnels bercent ce voyage.

Le récit épique aborigène ou «songline» (une tradition

transmise oralement de génération en génération qui s'éteint avec la mort des anciens) renferme «une voie spirituelle mais aussi des codes moraux. C'est aussi l'instrument qui permet de nommer, localiser et de se souvenir des sites importants pour la nourriture, l'eau, essentiels à la survie dans le désert», précise à l'AFP Margo Neale, commissaire et conservatrice en chef du Musée National d'Australie, qui a fourni majoritairement les oeuvres d'art exposées.

Formées d'une multitude de points, de cercles et de lignes aux couleurs chatoyantes, les peintures en attestent particulièrement, comme autant de précieuses cartographies.

Cette cosmogonie aborigène repose sur le respect profond de la nature et du vivant par l'être

humain, souligne Mme Neale. «Il n'y a pas de distinction entre mondes animé et inanimé. Tout est vivant, tout a sa place: les gens, les animaux, les plantes, la terre, l'eau et l'air. Le 'Pays', concept multidimensionnel, a été créé par des êtres ancestraux qui s'incarnent dans le paysage», explique-t-elle.

«Chaque membre aborigène s'ancre dans un territoire qui façonne son identité, mais nous ne possédons pas la terre, nous en avons la garde et sommes responsables de sa vitalité, physiquement et spirituellement», ajoute-t-elle.

En parallèle, l'ambassade d'Australie à Paris présente de mardi au 3 juillet une exposition en accès libre qui reconstitue l'atelier d'un centre d'art aborigène typique du désert australien.

Florent Pagny regrette d'avoir interrompu son traitement contre le cancer

Florent Pagny ne refera pas deux fois la même erreur. En janvier 2022, l'artiste avait révélé être atteint d'une tumeur cancéreuse au poumon. Quelques semaines plus tard, après six chimiothérapies et un mois et demi de rayons, l'ex-juge de «The Voice» avait retrouvé sa

femme, Azucena, en Patagonie. Mais voilà, au début du mois dernier, l'interprète de Savoir Aimer avait confié dans l'émission Sept à Huit, sur TF1, les mauvais résultats de ses derniers examens de santé, après une période de rémission. Une rechute visiblement due à son

choix de ne pas poursuivre son traitement d'immunothérapie.

«Ça avait super bien marché. C'est juste que j'ai fait un peu le con pendant quatre, cinq mois et il y a pu y avoir cette rechute» a-t-il confié dans 20h30 le dimanche. Le chanteur est donc rentré en France pour subir des examens

en urgence. «On parlait de biopsie mais il n'y a même pas eu de biopsie parce que finalement je suis rentré très vite.» Il a expliqué que le cancer «avait tellement évolué qu'on savait que c'était les mêmes origines que l'autre».

L'artiste a tiré les leçons de

ses erreurs passées et fera plus attention à sa santé à l'avenir.

«De toute façon, je serai toujours en contrôle et avec cette immunothérapie que je ne lâcherai plus maintenant. Je ne referai pas deux fois la même bêtise», a-t-il commenté.

Alger :

4 ressortissants étrangers membres d'un réseau de trafic d'héroïne arrêtés

La division de lutte contre le trafic illégal de stupéfiants et de substances psychotropes de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger a annoncé avoir arrêté 10 suspects, dont 4 de nationalité étrangère, dont 2 femmes, dans le cadre d'une opération visant à mettre un terme aux activités d'un réseau criminel organisé impliqué dans le trafic et la promotion d'héroïne.

L'opération s'est mise debout suite à des informations reçues par la division indiquant que



deux personnes des environs de la capitale faisaient la promotion de ces substances auprès des jeunes. Après enquête, les membres de

ce réseau ont été identifiés et arrêtés. Les autorités ont saisi 160 g d'héroïne, 51 comprimés de substances psychotropes, ainsi

que des téléphones portables, des véhicules de tourisme et 61 millions de centimes.

Enfin, les suspects seront présentés devant le parquet compétent après la réalisation des procédures légales. Il a été soumis à un interrogatoire afin d'identifier l'identité des autres personnes impliquées dans cette affaire.

Un jeune étudiant, trafiquant de drogue, arrêté à Bejaia

La police de la wilaya de Béjaïa a arrêté un étudiant de 27 ans soupçonné de trafic de comprimés psychotropes au

sein des cités universitaires de la région. Cette opération fait suite à des informations reçues signalant la présence de plusieurs personnes exerçant ce trafic dans les cités universitaires.

Lors de la fouille de l'étudiant interpellé, un comprimé psychotrope de type Prégabaline a été découvert en sa possession. Il a été interrogé pour obtenir des informations sur les autres personnes impliquées dans cette affaire, et il a révélé acheter les comprimés auprès d'un autre étudiant trafiquant de drogues dans les cités universitaires.

Traversées Oran – Alicante : Du nouveau chez Algérie Ferries

En raison du retour en service de son navire, le Tariq Ibn Ziyad, Algérie Ferries a précédemment annoncé la planification de nouvelles traversées entre l'Espagne et l'Algérie. Une bonne nouvelle pour les passagers algériens qui prévoient de voyager, durant le mois d'avril, au départ d'Oran vers Alicante.

Par ailleurs, la compagnie maritime nationale revient avec un nouveau communiqué pour évoquer certaines informations relatives aux opérations d'enregistrements et d'embarquement pour les traversées programmées sur le réseau Algérie – Espagne.

Enregistrement et embarquement : Algérie ferries publie une note importante

Dans un communiqué publié en ce

mardi 4 avril 2023, Algérie ferries fait part de certaines informations qui concernent ses voyageurs sur la ligne Oran – Alicante. En effet, elle informe que les opérations d'enregistrement et d'embarquement pour les traversées suivantes, se feront avant le Iftar :

- La traversée au départ d'Oran vers Alicante prévue pour le 4 avril 2023 ;

- Le voyage Oran – Alicante programmé pour le 10 avril 2023 ;

- Et enfin, la traversée Oran – Alicante programmée pour le 14 avril 2023 à 23 h.

Par ailleurs, Algérie Ferries informe ses clients, que les opérations d'enregistrement et d'embarquement se dérouleront comme suit :

- La présentation au



niveau de la gare maritime se fera à partir de 11 h 00 ;

- Le début de l'opération d'embarquement des voyageurs et de leurs véhicules sera à partir de 15h ;

- L'accès au port d'Oran est limité à 17 h 30.

Les horaires des agences Algérie

Ferries durant le Ramadan

Pour rappel, dans un précédent communiqué, Algérie Ferries a fait savoir que six de ses agences, établies sur le territoire national, assurant leurs services dans les soirées de ce mois de Ramadan. Ainsi, le programme de ces dernières s'étale, en plus de la

journée, entre 20 h 30 et 22 h 30.

Les agences concernées par ce programme spécial ramadan 2023 sont celles de : Khmisti à Alger, de Blida, de Didouche Mourad à Constantine. Mais aussi, l'agence d'Annaba, l'agence Soummam et celle de Abane Ramadan à Oran.

Vignette automobile :

Prorogation du délai jusqu'au 30 avril

La période légale d'acquiescement obligatoire de la vignette automobile 2023 a été prorogée jusqu'au 30 avril courant, annonce lundi la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué.

«Il est porté à la connaissance des propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, n'ayant pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2023, que le délai légal fixé pour l'acquisition de

cette vignette est prorogé jusqu'au dimanche 30 avril 2023», a noté la DGI.

«Les propriétaires des véhicules qui se sont acquittés de la vignette automobile 2023 ce jour, le lundi 03 avril, avec application d'une pénalité de retard, sont priés de se présenter aux recettes des impôts concernées, munis de la quittance de paiement, afin de leur restituer le montant de cette pénalité», indique-t-on dans le communiqué.

